



CONSOMMATION

Les mesures gouvernementales tardent à s'appliquer

Près de trois mois après l'augmentation des prix du carburant à la pompe, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs constate que certaines mesures prises pour assouplir l'impact économique ne sont toujours pas appliquées.

« Les véhicules transportant les produits agro-pastoraux et halieutiques ne sont toujours pas exonérés des frais de passage dans les postes de péage et les grossistes des produits vivriers continuent de faire face à la parafiscalité. Dans ces conditions, il est difficile de réduire les déficits budgétaires et de regarnir le panier de la ménagère », a déploré le secrétaire exécutif de cette organisation, Mermans Babounga. [Page 3](#)



INDUSTRIE

Une nouvelle cimenterie dans le Niari



Une vue des travaux réalisés/DR

Une cimenterie d'une capacité annuelle de 600 000 tonnes est en cours de construction à Tao-Tao, dans le département du Niari. L'ouvrage dont les travaux sont réalisés actuellement à 45% permettra d'augmenter la production nationale après sa mise en service prévue en 2024. Cette usine est le fruit du partenariat Congo-Inde à travers l'accord de prêt signé le 25 février 2015 avec Eximbank de l'Inde. Elle a reçu la visite du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes. [Page 5](#)

COUPE DU MONDE 2030

La CAF appuie la candidature du Maroc

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de soutenir la candidature du Maroc à l'organisation conjointe de la Coupe du monde 2030 avec l'Espagne et le Portugal.

« La décision unanime prise par le Comité exécutif de la CAF signifie que la

candidature du Maroc est désormais celle du continent africain. Nous nous concentrons désormais sur l'organisation d'une nouvelle Coupe du monde en Afrique », a déclaré le président de la CAF, Patrice Motsepe. [Page 13](#)

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR veut fermer le compte de l'Etat à LCB-Bank



Joseph Mana Fouafoua entouré d'Albert Ontsaka et d'Alphonse OkoAdiac

A l'issue de la session ordinaire tenue du 26 mars au 6 avril à Brazzaville, la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a formulé plusieurs recommandations dont celle relative à la fermeture du compte de l'Etat domicilié à LCB-Bank. Il a également été recommandé à l'Etat de vérifier auprès des banques commerciales l'effectivité

de la fermeture des comptes des administrations publiques et de procéder à la régularisation des lignes budgétaires par transfert de crédits. [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Assainissement

ÉDITORIAL

Assainissement

Brazzaville et Pointe-Noire, les deux principales villes du Congo, vont pouvoir tirer parti des budgets que le gouvernement vient de leur octroyer pour faire face aux nombreux problèmes de voiries et d'érosions qui les délabrent année après année. Les sommes totales débloquées ou en voie de l'être sont de l'ordre de six milliards FCFA, a indiqué le Premier ministre, le 4 avril, lors de la séance des questions orales au Sénat.

Il est de notoriété publique que dans les capitales politique et économique, le réseau routier, fortement détérioré, cause d'énormes problèmes de circulation et que les glissements de terrain menacent gravement la quiétude de la population. On peut aussi parler de leurs effets néfastes sur l'économie nationale et les échanges de diverses natures entre citoyens.

Une chose est certaine, pour assainir les deux villes, l'effort demandé devra impliquer à la fois le colmatage des nids de poule qui rongent les routes asphaltées, le nivellement des espaces menacés d'effondrement mais aussi le rétablissement de l'éclairage public disparu de longue date. Et peut-être que la meilleure option consisterait pour les administrateurs des deux villes à faire preuve de davantage d'imagination pour rentabiliser les menues recettes générées par les différentes contributions du citoyen.

A son tour, l'Etat devra pérenniser et rationaliser son appui dans la mise en œuvre des projets structurants et à impact visible sur la vie des Brazzavillois et des Ponténégrins. Vitrines du Congo, les deux villes méritent d'être mieux organisées.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Dernier hommage de la nation à Alphonse Mboudo Nesa

Les corps constitués nationaux à la tête desquels le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ont rendu le 7 avril au Palais des congrès un dernier hommage au deuxième vice-président du Sénat, Alphonse Mboudo Nesa, décédé le 27 février à Brazzaville, à l'âge de 79 ans.



Le président Denis Sassou N'Gusso s'inclinant devant le cercueil d'Alphonse Mboudo Nesa./DR

Dans l'oraison funèbre lue par le premier vice-président de la chambre haute du Parlement, Michel Mahinga, il a été rappelé le parcours scolaire, administratif et politique de l'illustre disparu. Economiste de formation, le natif du département de la Likouala, notamment du district d'Enyellé, a été le conseiller économique et financier du président Marien Ngouabi. Poste qu'il occupa jusqu'en 1975 avant d'être nommé la même année ministre des Mines et de l'Énergie. La nation reconnaît qu'Alphonse Mboudo Nesa a été parmi les

créateurs de la société pétrolière Hydro Congo dont il a assuré la direction pendant quelques années. De la même manière, a indiqué Michel Mahinga, l'illustre disparu a participé au processus de nationalisation du secteur bancaire en créant l'Union congolaise des banques et la banque commerciale congolaise. De 1989 à 1991, il a occupé le portefeuille gouvernemental en tant que ministre du Commerce, des Petites et Moyennes entreprises. Il a dirigé également la Société nationale d'électricité et a été di-

recteur adjoint d'Agip-recherche Congo. Membre du Parti congolais du travail (PCT) depuis 1975, il a été élevé au rang du membre d'honneur de cette formation politique après le congrès de 2011. Notons que peu avant les hommages officiels de la nation, le PCT lui a consacré des honneurs à titre posthume dignes de son rang. L'ancien ministre et député d'Enyellé, Henri Djombo, à qui revenait la charge d'évoquer sa mémoire, a reconnu le courage et la détermination militants qui caractérisaient Alphonse Mboudo Nesa.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obas, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

La fermeture du compte de l'Etat à LCB-Bank s'impose

Réunie en session ordinaire du 26 mars au 6 avril à Brazzaville, la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a formulé plusieurs recommandations dont celle demandant au ministre en charge des Finances de faire obligation à LCB-Bank de procéder à la fermeture du compte Etat ouvert dans ses livres et de reverser le solde existant au Trésor public.

Les participants à la troisième session ordinaire de la CNTR ont également recommandé à l'Etat de vérifier auprès des banques commerciales l'effectivité de la fermeture des comptes des administrations publiques et de procéder à la régularisation des lignes budgétaires par transfert de crédits.

En effet, cette institution s'était intéressée, dans une mission d'information sur les contours du partenariat entre l'Etat et LCB Bank sur le Guichet unique de paiement et le Compte unique du Trésor, ainsi que les conditions de sa résiliation. « Depuis la fin de ce partenariat, un compte du ministère des Finances est resté créancier dans les livres de LCB Bank et il n'a pas été mis sous séquestre ; avec le risque que des mouvements se fassent dans ce compte, à l'insu du gouvernement, notamment du ministère des Finances ; plusieurs établissements ou entités publiques disposent encore des comptes fonctionnels à LCB Bank, alors qu'il avait été fait obligation de les fermer tous », prévoyait le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, en octobre dernier.

Selon une mission de contrôle de l'Inspection générale des finances réalisée en 2018, une centaine d'établissements dont soixante-seize disposaient encore des comptes ouverts.

Au plan interne, les membres de la commission ont suggéré de procéder à la tenue et à la mise à jour des documents comptables et financiers des exercices 2021 et 2022; mettre en place une cellule d'audit interne ; procéder à la finalisation du manuel de procédures administratives et financières. Ils ont aussi recommandé la tenue des fiches de suivi de consommations de crédits ; l'émission des titres de recettes ; l'établissement des titres de régularisation pour les dépenses payées sans ordonnancement ; l'élaboration des états de rapprochement bancaire afin de prendre en compte les débits effectués d'office par la banque ; la tenue de la comptabilité patrimoniale à partie double ; l'opérationnalisation du numéro vert ; l'implémentation du site web.

Parfait Wilfried Douniama

HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT

Un meilleur suivi des mesures de soutien exigé du gouvernement

Près de trois mois après l'augmentation des prix du carburant à la pompe (5%), certaines mesures du gouvernement visant à amortir l'impact économique ne sont toujours pas appliquées. Les conducteurs des produits agro-pastoraux et halieutiques, par exemple, continuent de payer les péages..., a déploré l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD).

Pour tenter de réduire l'impact de la hausse du prix du carburant sur le panier de la ménagère, le gouvernement avait renouvelé certaines mesures du plan de résilience, notamment l'exonération de la parafiscalité pour les grossistes des produits vivriers, des frais de péage pour les véhicules des produits alimentaires. Les autorités avaient aussi décidé de réduire la patente de 50%, de suspendre le paiement de la taxe de roulage et du paiement des autorisations de transport en faveur des taxis et bus.

Le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermans Babounga, a appelé l'État à plus d'ardeur dans le suivi de ses mesures en faveur de la population. « Les véhicules transportant les produits agro-pastoraux et halieutiques ne sont toujours pas exonérés de payer les frais de passage dans les péages, la parafiscalité continuent de frapper les grossistes qui collectent les produits vivriers dans les bassins de production(...) Dans ces conditions, il sera difficile de réduire les déficits budgétaires tant souhaités et de regarnir le panier de la ménagère. », a constaté Mermans Babounga, le secrétaire exécutif de l'O2CD.

Le plaidoyer de cet acteur de la société civile congolaise intervient quelques jours après la présen-



Le carburant vendu à la pompe DR

tation, le 4 avril, à Brazzaville, du rapport à mi-parcours de l'étude sur « l'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur l'Economie congolaise ». Le rapport, a regretté l'O2CD, n'a pas abordé l'impact des mesures de soutien décidées par le gouvernement suite à l'augmentation des prix du carburant à la pompe.

Mermans Babounga a suggéré aux autorités d'associer les associations des consommateurs dans l'élaboration de ce genre de rapport, depuis l'élaboration des termes de référence afin de partager leur point de vue sur les objectifs assignés à une étude. « L'Observatoire a mené une enquête sur les prix des produits de grande consommation dans les grandes villes du Congo.

Tous ces éléments donnent à penser que les mesures de soutien à l'augmentation de 5% du prix du carburant à la pompe n'ont pas encore produit les effets attendus par les ménages congolais », a-t-il ajouté.

Rappelons que le rapport à mi-parcours souligne le poids des subventions des produits pétroliers sur les finances de l'État et que la réduction de celles-ci contribuera à limiter le déficit budgétaire. Il propose la mise en place d'un mécanisme de fixation des prix des produits pétroliers participatif, c'est-à-dire, incluant les corporations des transporteurs, les associations des consommateurs, ainsi que les principaux acteurs de l'aval pétrolier, etc.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Œuvre utile

La paix, une quête de tous les instants. La collecte par la Commission ad hoc mixte paritaire (Camp) de huit mille armes auprès d'ex-miliciens ninjas, dans le département du Pool, rappelle une fois de plus la responsabilité qui incombe aux pouvoirs publics, à la société civile et aux meneurs de l'ex-rébellion de poursuivre le suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix conclu en décembre 2017 par le gouvernement et l'ancien mouvement rebelle de Frédéric Bintsamou dit Pasteur Ntouni.

Un quart de siècle après le saut dans l'inconnu du 18 décembre 1998, au cours duquel les miliciens se réclamant de leur chef ci-haut cité déferlèrent sur le Sud de Brazzaville pour tenter de prendre le contrôle de la capitale, la République n'a pas fini de panser les plaies de ce déchirement. Comme un serpent

de mer, la question « ninjas » et son corollaire, leur réinsertion dans la vie civile, bat tous les records de complexité en raison de ses implications sociopolitiques.

Le 4 avril, avec le sentiment d'avoir parcouru sa part de chemin dans la résolution de ce contentieux tentaculaire, la Camp, par l'intermédiaire de son président, Séraphin Ondélé, a dressé le bilan du parcours effectué depuis l'accord du 23 décembre 2017. Du fait de son dévoilement à la fin de l'année, cet accord de cessez-le-feu fut qualifié de « beau » cadeau de Noël, d'autant plus que l'ayant gardé secret jusqu'à son aboutissement, les parties signataires avaient agréablement surpris l'opinion nationale et internationale.

Après plusieurs mois de tensions entre la force publique et les rebelles, les Congolais en avaient

assez des exactions imputées aux uns et aux autres et appelaient de tous leurs vœux l'avènement d'une ère de quiétude. L'on se souvient des rencontres organisées au Palais du peuple, au cours desquelles, en père de la nation, le président de la République associa les sages et chefs traditionnels du Congo à la recherche des solutions pour un retour définitif de la paix dans le Pool.

Huit mille armes récoltées et rachetées au prix de cent cinquante mille FCFA l'une, on peut estimer l'opération encourageante. Cette note relativement équilibrée rend à la fois hommage aux responsables ayant conduit l'opération, aux combattants qui y ont adhéré, mais aussi constate que beaucoup reste à faire. Le fait que cette affaire dure depuis vingt-cinq ans est la preuve, peut-être, qu'elle se redimensionne

chaque fois pour se rendre insoluble.

La Camp a rappelé dans son rapport-bilan les nombreux obstacles levés en faveur des proches de Frédéric Bintsamou libérés de la maison d'arrêt où ils étaient incarcérés, la réinsertion dans les rangs de la force publique des éléments de sa garde, auparavant radiés. Et pour conclure, elle a déclaré passer le relais au Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo. Il s'agit pour cette instance patronnée par l'ancien ministre Marius Mouambenga d'obtenir que l'arme ne serve pas d'éternel élément de chantage aux mains des citoyens, mais aussi que les questions politiques entourant le dossier de la réinsertion des ex-combattants dans le Pool trouvent des solutions par la voie de la sagesse et du dépassement de soi.

Gankama N'Siah



Offre d'emploi : PERENCO/CONGO/LDB/Adjoint au Directeur QHSE/2023.

FICHE DE DESCRIPTION DE POSTE

DENOMINATION DE L'EMPLOI : ADJOINT AU DIRECTEUR QHSE H/F

Vous assisterez le Directeur QHSE dans le suivi des opérations et le déploiement de la stratégie QHSE. Vous serez également en charge du déploiement des campagnes QHSE, de la formation et l'accompagnement.

VOS MISSIONS

- Assister le Directeur QHSE dans la mise en œuvre, le maintien des standards et objectifs QHSE, conformément aux politiques QHSE Perenco et à la réglementation nationale/internationale ;
- Assurer un support et un suivi aux opérations sur les sujets QHSE ;
- Identifier et corriger les non-conformités sur les différentes installations en collaboration avec les CDS ;
- Réaliser des analyses sur la prévention des risques sécurité (HAZID, HAZOP, JRA, SIMOPS, ...) et sur les incidents/accidents
- Réaliser la mise à jour et le déploiement des plans d'urgences et procédures ;
- Assurer la liaison avec les contacteurs et les prestataires de services pour l'amélioration de la gestion QHSE ;
- Surveiller et mettre à jour les exigences QHSE du contrat ;
- Assister les sites pour la réalisation de certains exercices ou cas réels : incendie, MEDEVAC, abandon, Oil Spill ;
- Identifier les besoins de formation et vérifier le niveau de formation QHSE du personnel de Perenco ou du sous-traitant ;
- Identifier les besoins en matériels et équipements QHSE ;
- Sélectionner le matériel et l'équipement selon les normes Perenco et mettre à jour

le catalogue Perenco Congo QHSE ;

VOTRE PROFIL

- Vous êtes issu(e) d'une formation de niveau Bac+5 en école d'Ingénierie HSE ou Sécurité Industrielle
- Vous justifiez d'une expérience minimum de 10 ans dans l'ingénierie HSE, notamment dans le domaine pétrolier ou de l'industrie lourde (Pétro/Chimie/Mines par exemple)
- Vous avez une bonne connaissance des standards internationaux et de la réglementation QHSE ;
- Vous avez une bonne connaissance des opérations pétrolières ;
- Vous faites preuve d'aisance orale et relationnelle, et de facilité à travailler avec de nombreux interlocuteurs sur différents projets ;
- Vous avez une expérience de gestion d'équipe ;
- Expérience internationale (soit travail à l'étranger, soit société étrangère)
- Vous êtes organisé(e), curieux(se) et motivé(e) à l'idée de résoudre des problématiques ;
- Vous avez un bon esprit d'analyse et de synthèse ;
- La maîtrise de l'anglais est également importante pour ce poste ;

Les candidats sont invités à envoyer leur candidature au plus tard le 20 Avril 2023 à l'adresse suivante : cg.hr.recrut@cg.perenco.com en mentionnant impérativement dans l'objet la référence de l'annonce : PERENCO/CONGO/LDB/Adjoint au Directeur QHSE/2023.

Offre d'emploi: PERENCO/CONGO/LDB/Fiscaliste/2023

FICHE DE DESCRIPTION DE POSTE

DENOMINATION DE L'EMPLOI : FISCALISTE H/F

Rattaché(e) à la Responsable Juridique et Fiscale, vous assisterez les responsables de l'entreprise dans l'application des réglementations en matière fiscale.

VOS MISSIONS

- Vérifier la bonne conformité fiscale (compliance) des opérations courantes à la loi congolaise et aux différentes législations, identifier les particularités fiscales, contrôler le parfait règlement des impôts et des prélèvements obligatoires (cotisations sociales, taxes fiscales diverses) ;
- Évaluer le risque fiscal (manquement à la loi, sanction) des opérations à venir et leurs conséquences légales et comptables ;
- Préparer un éventuel contrôle fiscal, prévenir un redressement fiscal potentiel ;
- Documenter les positions prises et les transactions réalisées (documentation des prix de transfert, par exemple) en vue de se conformer aux obligations légales ou afin d'être en mesure de les expliquer lors d'un audit ou de contrôles fiscaux ultérieurs ;
- Assistance conseil à la direction et aux services ;
- Contribuer à instaurer une bonne gouvernance fiscale : conseiller les services, informer les opérationnels (principalement juristes, comptables, financiers), les sensibiliser aux enjeux fiscaux ;
- Proposer, pour des opérations ou des projets, des stratégies offrant des options fis-

cales optimales (fiscalité directe, indirecte, allègements fiscaux, crédits d'impôts) ;

- Mettre en place des outils performants de reporting pour fiabiliser les comptes des filiales et renforcer la prévision fiscale ;
- Assurer la présentation fiscale annuelle au comité d'audit ;
- Produire et déposer la liasse fiscale (documents fiscaux) à la clôture de l'exercice comptable ;
- Toutes autres tâches en lien avec votre fonction que vous confiera votre hiérarchie.

VOTRE PROFIL

- Formation de niveau Bac +5 de type Droit des sociétés, fiscal, contentieux d'affaires
- Une expérience de 5 ans minimum en entreprise ou en société de conseil
- Maîtrise des procédures de contrôle fiscal, recouvrement des créances
- Maîtrise du droit fiscal : lois de finance, Code des impôts, régimes fiscaux
- Esprit d'analyse et de synthèse ; rigueur et organisation ; réactivité et capable de travailler sous pression

Merci d'envoyer votre candidature au plus tard le 20 Avril 2023 à l'adresse suivante : cg.hr.recrut@cg.perenco.com en mentionnant impérativement dans l'objet la référence de l'annonce : PERENCO/CONGO/LDB/Fiscaliste/2023.

Offre d'emploi : PERENCO/CONGO/LDB/Responsable Contracts/2023.

FICHE DE DESCRIPTION DE POSTE

DENOMINATION DE L'EMPLOI : RESPONSABLE CONTRATS H/F

Au sein du département Supply Chain Management et rattaché(e) au Directeur SCM, vous êtes responsable de la mise en place et du suivi des contrats. Vous travaillerez en lien étroit avec les départements techniques et le pôle juridique afin de mener à bien les missions ci-dessous.

VOS MISSIONS

En collaboration avec les départements techniques de la filiale (Projets, Forage, Production, Maintenance, HSE, SCM, etc.), vous devrez :

CONTRATS :

- Analyser les demandes exprimées par les clients internes, participer à la finalisation du cahier des charges et constituer les dossiers d'appels d'offres,
- Assurer le sourcing de fournisseurs, le processus de préqualification et la finalisation des listes de soumissionnaires,
- Lancer les CFTs et superviser les séances d'ouverture des offres,
- En liaison avec les clients internes, répondre aux demandes de clarification, évaluer et négocier les propositions, puis présenter les recommandations d'attribution au management,
- Finaliser les accords pour signature,
- Créer les contrats et les call-offs orders dans SAP, émettre les avenants et préparer les work orders,
- Veiller à la bonne gestion de la base de données contrats,
- Gérer l'archivage (physique & numérique) des contrats signés et de l'ensemble des documents issus de l'appel d'offres,
- Assurer le suivi des engagements contractuels, ainsi que leur renouvellement,
- Effectuer le reporting de l'activité contrats,

QHSE :

- En phase de lancement d'appel d'offres, vous vous assurez que le dossier énonce clairement nos exigences HSE,
- Vous vous assurez, dans le cadre de la sélection

des offres, que ces dernières intègrent à minima les standards du groupe en matière HSE,

- Vous vous assurez que le contrat reprend les exigences HSE énoncées dans l'appel d'offres et les éventuels commentaires issus de l'offre retenue,

VOTRE PROFIL

- Formation de niveau Bac +4/5 : idéalement profil Ingénieur - formation Achats / Droit / Commerce
- Minimum 6 années d'expérience dans un poste similaire (Chargé d'affaires, Ingénieur achats dans le secteur pétrolier)
- Bonne expérience des contrats de services et d'opérations dans un environnement industriel (idéalement premières expériences au sein d'un opérateur ou d'une société de services pétroliers, ou tout autre secteur industriel)
- Maîtrise des notions juridiques clés dans les contrats (responsabilités, assurances, garanties, taxes, etc.)
- Excellentes qualités rédactionnelles
- Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de présentation
- Sens de la négociation
- Connaissance des lois et décrets en vigueur, de l'environnement juridique et légal local et international, du code général des Impôts, de la fiscalité douanière, etc.
- Connaissances des problématiques liées au transit
- Une expérience avec SAP serait un avantage
- Bilingue français et anglais (oral et écrit)
- Sens du détail et rigueur indispensables
- Proactivité et force de proposition
- Sens de la confidentialité
- Bonne maîtrise du Pack Office

Merci d'envoyer votre candidature au plus tard le 20 Avril 2023 à l'adresse : cg.hr.recrut@cg.perenco.com en mentionnant impérativement dans l'objet, la référence de l'annonce : PERENCO/CONGO/LDB/Responsable Contrats/2023.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

INDUSTRIE

Une nouvelle cimenterie en construction dans le Niari

Le ministre du Développement industriel et la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, qui a visité ce week-end le chantier de construction de la cimenterie de Tao-Tao, dans le département du Niari, s'est dit satisfait de l'évolution des travaux réalisés à près de 45%.

Fruit de la coopération entre les gouvernements congolais et indiens, à travers l'accord de prêt signé le 25 février 2015 avec la Banque de l'exportation-impatriation de l'Inde, la deuxième cimenterie du Niari pourrait être opérationnelle en 2024. Accompagné du préfet du département du Niari, Baron Frederick Bouzok, et du chargé d'affaires de l'ambassade de l'Inde au Congo, Shri N. Venkataraman, le ministre Fylla a encouragé la société Promac qui exécute les travaux et la centaine de Congolais et d'Indiens qui y travaillent.

« Nous ne pouvons que nous réjouir de l'évolution de ces travaux qui, depuis 2020, ont pris de leur envol. Les techniciens aussi bien Congolais qu'Indiens sont à pied d'œuvre pour respecter les délais qui ont été initialement actés par le gouvernement et Exit Bank qui dépend du ministère des Affaires étrangères de l'Inde », s'est réjoui Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

D'une capacité de production estimée à 600 000 tonnes, une fois opérationnelle, la cimenterie de Tao-Tao permettra d'augmenter la production nationale après la fermeture de Cimaf à Hinda

(Pointe-Noire) Diamond Cement Congo à Mindouli (Pool). « Cette usine va intégrer les trois autres opérationnelles à l'heure actuelle au Congo, à savoir Dangoté, Sonocc et Forspak. Les deux autres : Cimaf et Mindouli étant complé- ment en arrêt, ce qui diminue notre capacité à offrir du ciment sur le marché national et international », a-t-il expliqué.

Annonçant la pose de la première pierre pour le lancement des travaux en fin mai prochain, le ministre du Développement industriel a souligné que des discussions sont prévues avec Exit Bank pour pouvoir intégrer les derniers amendements au projet initial. Quant à l'inauguration de l'usine, elle est envisagée pour la fin de l'année prochaine.

Interrogé par la presse sur la fer-



Le ministre Fylla suivant les explications du chef de chantier DR

meture des cimenteries de Hinda et de Mindouli, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a

indiqué que Tao Tao ne connaîtra pas le même sort que ces deux usines. « Mindouli est une

faillite frauduleuse, le procureur de la République va s'en servir et faire des enquêtes nécessaires. L'actionnariat privé qui a géré tout le temps devrait rendre les comptes. Ici, nous avons fait nommer un expert judiciaire qui mène actuellement les différentes opérations pour emmener les actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour décider du sort de la structure », a-t-il expliqué.

Parfait Wilfried Douniama

« Cette usine va intégrer les trois autres opérationnelles à l'heure actuelle au Congo, à savoir Dangoté, Sonocc et Forspak. Les deux autres : Cimaf et Mindouli étant complé- ment en arrêt, ce qui diminue notre capacité à offrir du ciment sur le marché national et international »

AGRICULTURE URBAINE

Des champignons comestibles produits à Pointe-Noire

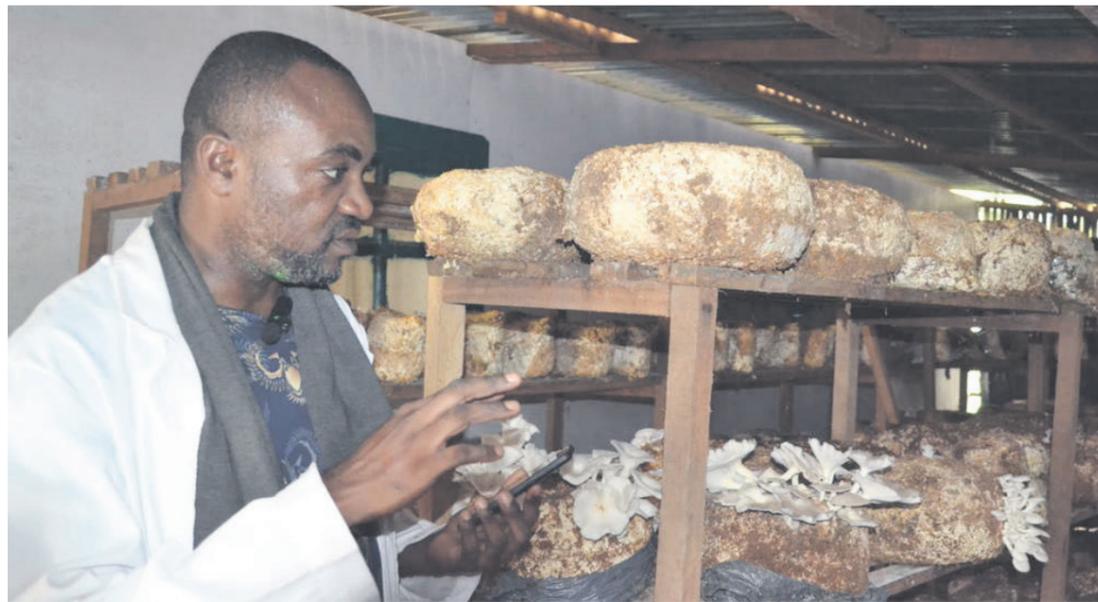
Le Projet production des champignons, géré par le biologiste Franck Gaétan Loubanou Tchibinda, réalise une production moyenne de cinq kilogrammes par jour, soit quatre-vingt kilogrammes par semaine. Une délégation de la Fondation Telema a visité les installations de ce projet.

Le projet innovant a été présélectionné à l'occasion de la troisième édition de l'appel à projets de la Fondation Telema et visité pour faire un état des lieux de son activité. En effet, en recyclant les déchets organiques pour les transformer en ressources, le promoteur du projet et sa coopérative participent à la valorisation des déchets.

La culture des champignons est une activité qui nécessite peu d'investissement financier et permet de réaliser des bénéfices conséquents si elle est bien exécutée. Composée d'une équipe de huit personnes, la coopérative de Franck Loubanou s'est spécialisée dans la culture des pleurotes, une variété de champignons très prisée par les Congolais.

Outre sa production journalière et hebdomadaire, le Projet production des champignons, basé à Pointe-Noire, réalise en moyenne trois à quatre cents kilogrammes de la production mensuelle, soit un rendement pécunier d'environ un million six cent mille francs par mois.

De plus, dans le cadre du processus de production des pleurotes,



Le biologiste Franck Gaétan Loubanou Tchibinda sur son champ de travail/Adiac

les rafles de maïs, les sciures de bois et les boutures de manioc sont recyclés pour fabriquer le substrat, support sur lequel poussent les champignons. Malgré les prouesses constatées dans le cadre de la fabrication des champignons comestibles, le promoteur du projet déplore une augmentation substantielle de la production et espère une amélio-

ration du travail après l'achat du matériel. « Le souhait le plus urgent serait de continuer à valoriser et à produire en très grande quantité les espèces de champignons locales y compris les espèces étrangères. Nous avons deux broyeurs pour écraser ce que nous voulons mais nous avons commencé avec le pilon », a indiqué Franck Gaétan Louba-

nou Tchibinda.

Sur le site de production de ce projet, le travail se fait encore de manière artisanale et surtout avec du matériel rudimentaire. Les mélanges d'ingrédients, la préparation du mycélium, le processus de stérilisation du matériel, le broyage, le lardage, le clonage et les autres opérations devraient se faire dans les normes

officielles et reconnues. « Il nous faut normalement les méthodes assurées pour espérer une plus grande production. Il nous faut des grands mélangeurs spéciaux, une grande salle pour le lardage et un laboratoire modernisé. Même le clonage doit encore être modernisé. Produire cinq kilos par jour en moyenne est encore très faible. Nous voulons aussi cartographier le type de champignons existant dans notre pays », a rappelé le biologiste Franck Gaétan Loubanou Tchibinda.

Excepté la production des champignons comestibles, le responsable du projet a affirmé à la délégation de la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes son intention d'en embaucher plusieurs et accompagner les étudiants congolais dans le travail de recherche moléculaire, la toxicité et la myciculture.

Précisons que la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat évoque très souvent, lors de ses descentes, la nécessité de promouvoir le "made in Congo" en exhortant à consommer congolais.

Fortuné Ibara

EDUCATION

Les annuaires statistiques en examen

Les experts de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'Alphabétisation ainsi que les partenaires se sont réunis, le 7 avril, à Brazzaville en atelier national pour valider le document des annuaires statistiques.

La validation des annuaires statistiques de 2018 à 2020 de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'Alphabétisation s'inscrit dans le cadre du renforcement institutionnel des capacités et du suivi et évaluation. Les travaux ont été ouverts par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, qui a expliqué que le document a une importance capitale. Il nécessite la construction d'un système d'information statistique performant pour ce sous-secteur de l'enseignement et également l'identification des besoins en outil de pilotage, plus particulièrement les indicateurs qui permettent la formulation des politiques éducatives en terme quantitatif précis et d'évaluer les progrès réalisés, plus particulièrement des objectifs généraux et spécifiques fixés. « Dans le cadre de cette révision, il est impératif de disposer des données statistiques fiables et actuelles fondées sur les résultats exacts de recensement scolaire de manière à pouvoir mesurer avec précision les progrès réalisés », a déclaré le ministre.

Il a, par ailleurs, souligné que ces annuaires sont produits avec un retard de deux ans. Les données permettront au ministère de maintenir la série chronologique et de calculer les indicateurs utiles à l'actualisation de la stratégie sectorielle de l'éducation. Le coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système de base, Calixte Kolyardo, a rappelé dans son mot de circonstance l'intérêt du système éducatif dont celui de l'éducation de base, appuyé par le Praased, projet financé par la Banque mondiale.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation développée par le gouvernement pour la période 2021 à 2030. Il est l'une des nombreuses traductions manifestes de l'engagement des autorités politiques à l'institution d'un système éducatif performant et efficace au Congo. Notons que cet atelier est organisé après un long processus qui s'est articulé sur plusieurs phases : la formation des agents de collecte, la collecte des données et la production des tableaux statistiques.

Lydie Gisèle Oko

AFRIQUE DU CENTRE ET DE L'OUEST

Un engagement pour l'éducation des jeunes

La proclamation de l'engagement ministériel de l'Afrique de l'Ouest et du centre pour les adolescents et des jeunes éduqués en bonne santé et épanouis a été prise en compte, le 6 avril, par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'issue de la réunion organisée à Brazzaville.



Des jeunes posant avec le Premier ministre/Adiac

L'acte d'engagement met en exergue la santé et le bien-être à l'éducation, l'égalité de genre ou des sexes de la couche juvénile. Il est conforme aux engagements pris dans le cadre des Objectifs de développement durable en vue de mettre en œuvre l'Agenda 2063, la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique.

A cet effet, les ministres de la Santé et de l'Éducation, après deux jours d'échange, ont décidé de renforcer les actions tout en assurant une synergie d'action entre les différents secteurs dans ce domaine pour les adolescents et les jeunes, de prôner le dialogue interrégional et briser les tabous en créant des espaces conviviaux d'échange sûrs et inclusifs qui favorisent la participation des adoles-

cents et des jeunes dans les organes de gestion.

Par ailleurs, les Etats membres ont assuré de prendre en charge le volet éducatif avec ses aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la reproduction. Ils ont promis également de doter la couche juvénile des connaissances de compétences, d'aptitudes et de valeurs qui leur donneront les moyens de s'épanouir. En ce qui concerne les services de santé sexuelle et reproductive, les adolescents et jeunes bénéficieront des services adaptés dans les établissements, institutions extrascolaires et dans des structures communautaires.

Les autres engagements ont porté notamment sur l'inégalité de genre en milieu scolaire, la sensibilisation et le renforcement des capacités, le cadre juridique. « Les Etats membres s'engagent, d'ici à 2027, pour des politiques et programmes intégrés et inclusifs qui protègent les droits à la santé et à l'éducation des adolescents, filles et garçons, et des jeunes femmes et hommes et qui intègrent des programmes complets d'éducation et d'information ainsi que des services de santé sexuelle et reproductive pour les jeunes scolarisés et non scolarisés... », a précisé l'acte.

Les Etats membres envisagent également de réduire à 50%, d'ici à 2032, les disparités entre les sexes dans l'éducation au niveau de l'enseignement de base et secondaire, les grossesses précoces et indésirées, des violences ayant pour base le genre ainsi que l'élimination des nouvelles infections par le VIH chez les adoles-

cents et les jeunes âgés de 10 à 24 ans.

Le Premier ministre a expliqué à cette occasion que les adolescents et jeunes constituent une vision commune des Etats africains. A cet effet, les gouvernements doivent intégrer dans leurs politiques les actions en faveur des adolescents et jeunes adaptés aux cultures africaines en vue de restituer les valeurs pour s'épanouir. Selon lui, les sujets considérés autrefois comme tabous doivent être discutés avec les jeunes car ils ont besoin de soins préventifs et de traitement. Parmi les sujets tabous figurent les violences fondées sur le genre, les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et forcés.

A leur tour, les jeunes venus de vingt-quatre pays d'Afrique ont demandé pardon aux adultes, signe de respect à la tradition africaine de ne pas prendre la parole sans permission. « Nous souhaitons être sur la même table lors des débats qui concernent les sujets relatifs aux jeunes. Nous vous souhaitons de reconnaître nos expériences ainsi que savoir nous valoriser car ce que vous faites pour nous sans nous est contre nous », ont-ils déclaré.

Notons que la cérémonie a été marquée par le message de la marraine de l'événement, Antoinette Sassou N'Guesso, des extraits de la vidéo intitulée « La voix des jeunes », produite par l'Unesco et le Fonds des Nations unies pour la population ainsi que de l'allocution de la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé/Afrique, Moeti Matshidiso.

L.G.O.



Extension Avis d'appel d'offres 23_RFGS_248179

Objet	Sélection des Hôtels et résidences, Services Traiteurs et Salles de Réunion.
Date de l'appel d'offres	15 mars 2023
Date de clôture initiale	07 avril 2023 à 12 heures
Nouvelle date de clôture	14 avril 2023 à 12 heures
Numéro de référence	23_RFGS_248179

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo.

L'objectif de cet appel d'offre est de contracter les services de plusieurs hôtels et résidences, services traiteurs et salles de réunion pour l'hébergement des staffs/visiteurs CRS et l'appui à l'organisation des ateliers de formation pour un contrat d'une période de 12 mois renouvelable après évaluation des services rendus.

Ce marché est divisé en 4 Lots :

Lots	Services	Localités concernées
Lot 1	Hôtels de Brazzaville et Pointe-Noire	Brazzaville et Pointe-Noire
Lot 2	Hôtels et résidences périphériques	Zones périphériques de Brazzaville : Kintélé, Djiri, etc.
Lot 3	Services Traiteurs	Brazzaville, Pointe-Noire, Tchamba-Nzassi, Ile Mbamou, Kouilou, Bouenza, Pool, Niari, Lekoumou, Plateaux, Sangha, Cuvette centrale, Cuvette Ouest, Likouala
Lot 4	Salles de réunions équipées	Brazzaville, Pointe-Noire, Tchamba-Nzassi, Ile Mbamou, Kouilou, Bouenza, Pool, Niari, Lekoumou, Plateaux, Sangha, Cuvette centrale, Cuvette Ouest, Likouala

Les détails sur la composition des offres ainsi que les exigences requises sont fournis dans les termes de référence de l'appel d'offre.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offre au bureau de CRS sis Près de l'Ecole Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville. Ils peuvent également en faire la demande par email sur bidcg@crs.org. Les offres peuvent être soumises manuellement au bureau de CRS ou par voie électronique à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **14 avril 2023 à 12h00**.

Les fournisseurs situés dans les départements hors Brazzaville peuvent également retirer les Termes de Référence de l'Appel d'Offre aux bureaux des Directions des Soins et Services de Santé (DDSSSa) dans leurs départements respectifs.

Les soumissionnaires ayant déjà déposé leurs offres et qui souhaiteraient les compléter ou les amender peuvent passer les récupérer au bureau de CRS avant la date de clôture.

NECROLOGIE

José Destin Mbalou «Alias Touré», ancien agent de la SGE-C et famille informant les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Joseph Mbalou survenu le 26 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n° 12, rue Kimbéle au quartier Sadelmi, référence arrêt de bus Dépôt. La date de l'inhumation est fixée au 13 avril 2023 selon le programme ci-après :



10 h 30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
12 heures : messe de requiem en la paroisse Saint-Kizito de Makélékélé
14 heures : départ pour le cimetière de Loukanga II
16 heures : retour au domicile et fin de la cérémonie.

SANTÉ

L'ACBEF Pointe-Noire fait son bilan

L'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF) a tenu, le 8 avril à Pointe-Noire, son assemblée générale sous la direction d'Alphonse Kikondi, son président communal.



Photo de famille/Adiac

Les membres du bureau local de l'antenne Pointe-Noire, le coordonnateur interdépartemental, les membres du Mouvement action jeunesse (MAJ) ainsi que les membres volontaires ont pris part à la 18e assemblée marquée par les nouvelles réformes édictées par la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), le parrain de l'ACBEF. Des orientations que toute organisation affiliée doit désormais mettre en application.

Après la présentation et l'adoption du procès-verbal issu de la précédente assemblée générale, les membres de l'ACBEF ont suivi la présentation des différents rapports d'activités (moral, financier,

rapport de management, l'audition du rapport du MAJ). Des présentations qui ont fait l'objet de discussions et d'échanges constructifs avant leur adoption.

Les réformes de l'IPPF ont constitué l'autre point saillant de cette assemblée générale. Des orientations qui intègrent les missions de l'IPPF, à savoir contribuer avec efficacité à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des hommes en agissant pour la santé et les droits sexuels au niveau politique et sur le terrain auprès de la population. Il s'agit de donner aux personnes, notamment démunies et vulnérables, la possibilité et les moyens de faire des choix libres et éclairés quant à leur vie sexuelle,

affective et reproductive et d'avoir accès à des services adaptés et de qualité.

Signalons que l'IPPF joue un rôle majeur en termes d'expertise médicale et de production de recommandations sur les bonnes pratiques en matière de soins de santé sexuelle et reproductive et de planification familiale. Elle mène aussi des actions d'appui auprès de ses membres en matière d'expertise, de formation, de financement... Elle accompagne la mise en place d'associations de planification familiale dans les pays où il n'en existe pas et facilite l'échange d'expérience entre ses membres.

Hervé Brice Mampouya

DIASPORA

L'association « Les amis d'Anatole Collinet Makosso » officialise sa création

L'association « Les amis d'Anatole Collinet Makosso » (ACM) situe son siège à Saint-Etienne-du-Rouvray, en France.



Gislène Ursula Mankou Makosso

« Nous avons obtenu, depuis le 7 février dernier, la validation des démarches officielles auprès de la préfecture de la Seine-Maritime et procéderons au lancement officiel des activités le 27 avril prochain à Saint-Etienne-du-Rouvray, en présence d'Emmanuel Brouiller, consul honoraire du Congo en Normandie », a déclaré Gislène Ursula Mankou Makosso, présidente de l'ACM à la presse.

Elle a ajouté que cette association a pour but de développer et promouvoir des actions socio-sanitaires concernant le premier chapitre des douze batailles prévues pour la réalisation des neuf axes stratégiques du projet de société « Ensemble poursuivons

la marche... ». Ce chapitre stipule qu'« Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé ». « C'est une démarche sociale, amicale, de patriotisme au Congo à partir de notre pays d'accueil », et en aucun cas une initiative « politique ni politicienne », s'est-elle justifiée.

Le bureau de cette association a été communiqué comme suit : Gislène Ursula Mankou Makosso en est la présidente, Joëlle Gellert, secrétaire générale, Jean Ngandziandi, trésorier.

Marie Alfred Ngoma

LUTTE CONTRE L'INFERTILITÉ ET LA STÉRILITÉ

L'OMS demande l'accroissement de l'accès aux soins de qualité

Inquiète de la recrudescence des cas d'infécondité et d'infertilité dans le monde, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, le 5 avril, un rapport sur la question. L'expertise souligne que dans le monde, une personne sur six est touchée par l'infertilité, soit 17,5 % de la population adulte.

Le document de l'institution onusienne donne un aperçu de la prévalence mondiale et régionale de l'infertilité en analysant l'ensemble des études pertinentes de 1990 à 2021, tout en tenant compte des différentes approches utilisées en matière d'estimations.

« Un grand nombre de personnes est touché par l'infertilité au cours de leur vie. La question concerne environ 17,5 % de la population adulte. Et, une personne sur six dans le monde en souffre. Il est donc urgent d'accroître l'accès à des soins de fertilité abordables et de haute qualité pour ceux qui en ont besoin », a déclaré l'OMS, en spécifiant que la prévalence de l'infertilité varie peu d'une région à l'autre. De même, les taux sont comparables que les pays soient à revenu élevé, intermédiaire ou faible. Ce qui indique qu'il s'agit d'un problème sanitaire majeur dans tous les pays et dans toutes les régions du monde.

Selon l'OMS, les recherches menées ont identifié 12 241 dossiers d'études potentiellement pertinentes à travers le monde. L'examen de ces dossiers a mené à la sélection de 133 études qui ont été incluses dans l'analyse effectuée en vue d'établir ce rapport. Ainsi, à partir de celles-ci, les données pertinentes ont été utilisées pour générer des estimations groupées pour la prévalence de l'infertilité au cours de la vie et de périodes de la vie.

« Le rapport est révélateur d'un fait important soulignant que l'infertilité ne fait pas de discrimination. La proportion même de personnes touchées montre la nécessité d'élargir l'accès aux soins relatifs à la fertilité et de veiller à ce que cette question ne soit plus mise de côté dans la recherche et les politiques de santé, afin que des moyens sûrs, efficaces et abordables d'atteindre la parentalité soient disponibles pour ceux qui le souhaitent », a déclaré le directeur général

de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Il a précisé que l'infertilité est une maladie du système reproducteur masculin ou féminin, définie par l'incapacité d'obtenir une grossesse après douze mois ou plus de rapports sexuels réguliers non protégés. Elle peut entraîner une détresse majeure, de la stigmatisation et des difficultés financières, affectant le bien-être mental et psychosocial des personnes concernées.

Des solutions insuffisamment financées

Pour le responsable de l'OMS, malgré l'ampleur du problème, les solutions pour la prévention, le diagnostic et le traitement de l'infertilité y compris les technologies de procréation assistée telles que la fécondation in vitro restent insuffisamment financées et sont souvent inaccessibles pour beaucoup de personnes, en raison des coûts élevés, de la stigmatisation sociale et de la disponibilité limitée.

« A l'heure actuelle, dans la

plupart des pays, les traitements de la fertilité sont en grande partie financés directement par les patients, et entraînent souvent des dépenses exorbitantes. Les habitants des pays les plus pauvres consacrent une proportion plus grande de leur revenu aux soins relatifs à la fertilité, par rapport aux habitants des pays plus riches. L'importance des coûts empêche souvent les gens d'accéder aux traitements de l'infertilité, ou peut les précipiter dans la pauvreté, conséquence directe de la recherche de soins », ajoute le directeur de l'OMS.

Appelant les gouvernements à prendre en compte cette question qui fragilise les familles, la directrice à l'OMS en charge du département santé sexuelle et reproductive, Pascale Allotey, a souligné que des millions de personnes sont confrontées à des coûts de santé catastrophiques après avoir cherché à obtenir un traitement de l'infertilité. Ce qui pose une

question d'équité majeure. Car, ces personnes étant trop souvent prises dans l'engrenage de la pauvreté du fait de ces dépenses médicales.

« De meilleures politiques et un meilleur financement public peuvent améliorer considérablement l'accès au traitement et empêcher les ménages les plus pauvres de tomber dans la pauvreté », précise l'OMS. Elle conclut que bien que le nouveau rapport présente des données convaincantes attestant la forte prévalence mondiale de l'infertilité, il met aussi en évidence un manque persistant de données dans de nombreux pays et dans certaines régions. Ainsi, le document appelle à faire en sorte que davantage de données sur l'infertilité, ventilées par âge et par cause, soient disponibles au niveau national pour aider à quantifier l'infertilité afin de savoir qui a besoin de soins de fertilité et comment les risques peuvent être réduits.

Rock Ngassakys

CRISE UKRAINIENNE

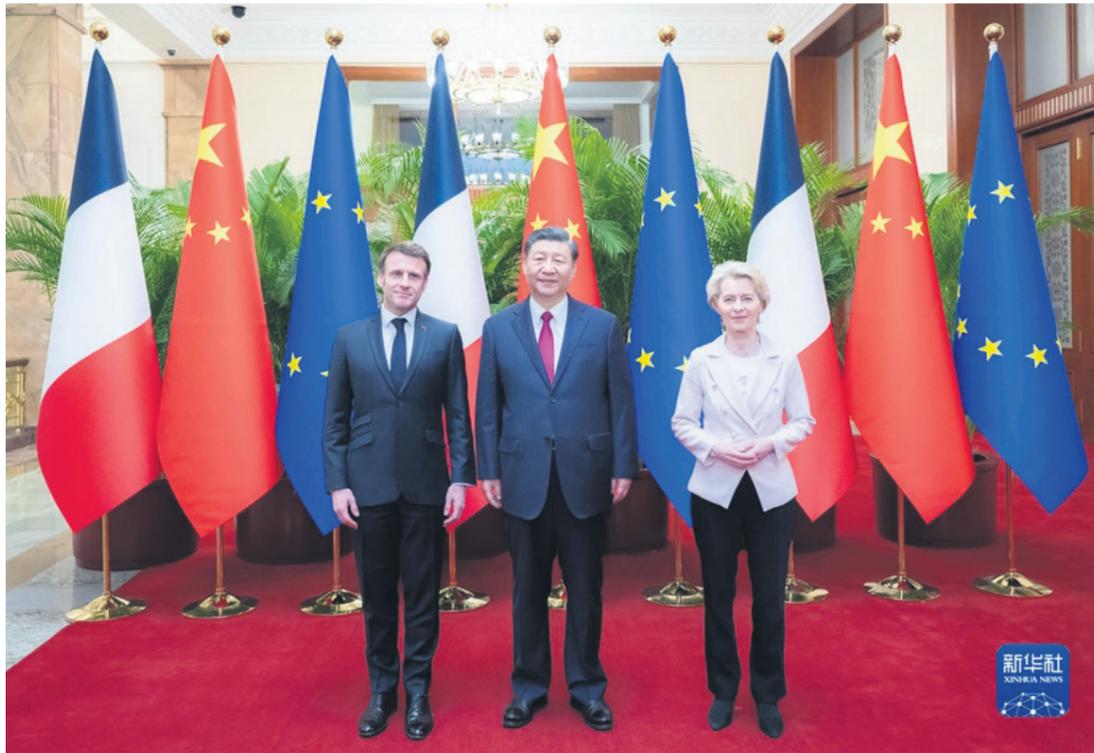
La France compte sur la Chine pour un climat de paix

En visite d'Etat de trois jours en Chine, le président français, Emmanuel Macron, a invité le 6 avril, à Pékin, son homologue chinois, Xi Jinping, à s'impliquer davantage pour la résolution du conflit russo-ukrainien qui dure depuis février 2022.

Emmanuel Macron a exprimé le souhait, au nom de la communauté européenne, de voir la Chine jouer un rôle encore plus important pour la fin du conflit entre la Russie et l'Ukraine et a affirmé la volonté de coopérer avec elle afin de trouver des moyens pour favoriser les pourparlers de paix.

Face à cette invite, Xi Jinping a souligné que la Chine s'est toujours positionnée selon la réalité des faits et ce, en toute indépendance. Aussi, sa position sur la question ukrainienne se résumait à une seule phrase : favoriser les pourparlers de paix. « La partie chinoise exhorte les différentes parties à faire preuve de sang-froid et de raison pour créer ensemble des conditions aux pourparlers de paix. L'urgent serait de promouvoir le cessez-le-feu et de s'opposer à tout acte visant à mettre de l'huile sur le feu et à rendre la question encore plus complexe », a indiqué le président chinois.

Considérant que la crise ukrainienne n'est pas une question entre la Chine et l'Europe, Xi Jinping a exprimé la volonté de son pays à continuer de jouer un rôle actif pour favoriser les pourparlers de paix, de soutenir l'Union européenne (UE)



Les chefs d'Etat chinois et français en compagnie de la présidente de la Commission européenne/DR

dans ses efforts pour trouver des pistes et propositions pour le règlement politique de la crise ukrainienne, tout en tenant compte de ses intérêts fondamentaux à long terme.

Il ne reste plus qu'à attendre de voir les deux parties, à savoir la Russie et l'Ukraine, manifester leur volonté à franchir le pas du dialogue et de la résolution

du conflit à l'amiable. Car, peu importe l'implication des autres nations, si les deux pays demeurent dans leurs positions d'hostilité, la crise persistera.

Outre la question de la crise en Ukraine, Xi Jinping, Emmanuel Macron et Ursula von der Leyen ont, au cours d'une réunion trilatérale, évoqué la nécessité de renforcer la stabilité des rela-

tions Chine-UE, notamment en poursuivant le respect mutuel, en renforçant la confiance politique mutuelle, en intensifiant le dialogue et la coopération, en promouvant le développement et la prospérité communs ainsi qu'en relevant ensemble les défis globaux.

« L'Europe et la Chine étant l'une pour l'autre partenaire

commercial important avec des liens forts entre leurs économies, le découplage n'est pas dans l'intérêt de l'Europe ni ne constitue un choix stratégique de l'UE, qui décide sa politique à l'égard de la Chine en toute indépendance. La volonté de la partie européenne est de relancer avec la partie chinoise le dialogue économique et commercial de haut niveau », a noté la présidente de la Commission européenne.

Le déplacement du président français, qui visait à renouer le dialogue en face-à-face avec la Chine, a permis, en présence des deux chefs d'Etat, la signature de documents de coopération bilatérale dans le nucléaire civil, l'agro-alimentaire, la science et la technologie, l'aviation, le développement durable. En culture, un accord a été également conclu entre la Cité interdite et le château de Versailles pour une exposition en 2024, en Chine, sur les échanges entre les deux pays au XVIIIe siècle.

Emmanuel Macron a terminé son séjour en Chine par une visite à Canton, où il a pu échanger avec des étudiants, avant un dîner avec son homologue Xi Jinping.

Merveille Jessica Atipo

CÉRÉALES

Nouvelles craintes d'une flambée des prix

Moscou n'envisage pas de renouveler l'accord des Nations unies sur les céréales ukrainiennes si les sanctions prises contre elle ne sont pas levées. Une situation qui risque d'entraîner une nouvelle flambée des cours des céréales et oléagineux.

Le spectre d'une nouvelle augmentation des prix des céréales à travers le monde inquiète. A l'origine de la dégrise des prix et de la fin des pénuries de blé après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'accord sur les exportations de céréales ukrainiennes depuis les ports de la mer Noire, signé le 22 juillet 2022 sous l'égide des Nations unies et de la Turquie, est menacé. Un accord pour lequel l'Union africaine avait pesé en déplaçant son président en exercice, Macky Sall, et le président de sa Commission, Moussa Faki Mahamat, à Moscou, pour demander la levée du blocus russe sur les exportations ukrainiennes qui menaçaient la sécurité alimentaire du continent. La Russie avait fait part de son intention de ne pas renouveler l'accord, si, en contrepartie, elle n'obtenait pas la levée des blocages sur ses propres exportations agricoles.

Les sanctions des pays occidentaux ne touchent pas explicitement le secteur agricole russe, contrairement à celui de l'énergie. Toutefois, les restrictions sur la logistique, le système de paiement et l'assurance constituent des obstacles majeurs

pour les autres exportations russes, notamment celles concernant le blé et les engrais. La Russie et l'Ukraine sont deux puissances agricoles mondiales. Le déclenchement de la guerre avait entraîné le blocage de quelque 20 millions de tonnes de blé et de maïs dans les ports ukrainiens. Une situation qui avait entraîné des pénuries, dans un contexte de baisse de la production mondiale dans d'autres régions à cause des conditions climatiques défavorables, provoquant une flambée du prix du blé. Le cours du blé avait atteint des sommets historiques provoquant des hausses des prix des produits dérivés : farine, semoule, pâtes... Une situation qui a aggravé l'inflation au niveau mondial.

L'Ukraine est un grand exportateur de produits agricoles. Le pays exportait environ 3 millions de tonnes de produits agricoles par mois dans le cadre de cet accord. Son arrêt entraînera une poussée des cours des céréales sur les marchés mondiaux. En octobre 2022, la Russie était sortie de l'accord provoquant une hausse des cours du blé suite à une attaque de la flotte en mer Noire.

Avec cette annonce, la Russie va perturber la chaîne alimentaire mondiale. Les craintes de nouvelles pénuries et de hausses des prix sont légitimes. Et pour cause, l'Afrique importe plus des deux tiers de sa consommation en blé. Pour ne pas arranger la situation, Moscou et Kiev, respectivement deuxième et quatrième exportateurs mondiaux de blé avec plus de 29% des exportations mondiales (17%/la Russie et 12% /Ukraine), sont les principaux fournisseurs du continent. Du coup, l'arrêt des importations en provenance de l'Ukraine peut provoquer une perturbation des chaînes d'approvisionnement en blé, oléagineux, maïs... du continent.

Une situation qui risque d'entraîner des pénuries dans certains pays et surtout une nouvelle flambée des prix, surtout quand on sait que la production de blé sera à la baisse dans un certain nombre de pays (Ukraine, Australie et Union européenne) et qu'à cause de la sécheresse, beaucoup de pays africains du Nord et de l'Est, les principaux producteurs de blé d'U continent, vont voir leur production reculer cette année.

Noël Ndong

COMMÉMORATION

La communauté rwandaise de Brazzaville rend hommage aux victimes du génocide

L'ambassade du Rwanda au Congo a organisé, le 7 avril, à Brazzaville une cérémonie relative au 29e anniversaire du génocide de 1994.

Cette année, l'accent a été mis sur l'espoir incarné par la jeunesse rwandaise, au travers des discours prononcés devant un public composé de membres du gouvernement, des ambassadeurs accrédités au Congo et de plusieurs autres invités.

Dans son discours, l'ambassadeur du Rwanda, Theoneste Mutsindashyaka, a rendu hommage « aux survivants du génocide contre les Tutsis pour leur force, leur résilience ». Le diplomate rwandais a invité tout le monde à « lutter pour qu'il n'y ait pas un autre génocide partout où que ce soit ».

De son côté, le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, a rappelé que la commémoration du génocide contre les Tutsis au Rwanda a été instituée en 2003 par une résolution de l'assemblée générale des Nations unies « pour soutenir les survivants et prévenir de tels actes dans l'avenir ». Il a rendu public, à cet effet, le message du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. À New York, les cérémonies du souvenir se tiendront le 14 avril.

Yvette Reine Nzaba

9^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Félix Tshisekedi inspecte les sites retenus

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a effectué le 8 avril une ronde dans les différents sites retenus aux fins de se forger une solide conviction en rapport avec le niveau d'avancement des travaux de construction des infrastructures destinées à la tenue des 9es Jeux de la Francophonie, prévus en juillet prochain.

C'est par le stades des Martyrs que le président de la République a débuté son itinérance en début d'après-midi. Il a pris le temps de se faire expliquer, maquettes à l'appui, les ouvrages déjà réalisés avec le concours de l'Agence congolaise des Grands travaux. Aux côtés du chef de l'Etat, l'on pouvait apercevoir le Premier ministre, Sama Lukonde; le ministre en charge des Infrastructures, Alexis Gizaro; le ministre des sports, François Kabulo; ainsi que le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila.

Sur ce site, le chef de l'Etat a inspecté, tout à tour, le gymnase jumelé ainsi que le stadium de basket-ball réhabilité. Pour le premier ouvrage, il s'agit de deux terrains réservés aux compétitions d'une capacité de deux mille et de trois mille places. Il en ressort que le taux d'exécution des travaux



Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, inspectant le site du Stade des martyrs/DR

est à 80% et qu'ils sont actuellement au stade de finition. Il ne resterait plus que l'installation de la climatisation centrale dont les équipements commandés de l'étranger sont attendus dans les

prochaines semaines. «D'ici à la fin du mois de mai au plus tard, tout pourrait être fait», a confié un des prestataires.

Quant au deuxième ouvrage, il s'agit de l'ancien stadium de basket-ball aujourd'hui recouvert avec une capacité de 200 places et qui sera réservé aux entraînements.

Cependant, les avancées constatées sur le site du Stade des martyrs tranchent avec la stagnation observée au stade Tata Raphaël où les travaux piétinent. L'occasion était donnée au chef de l'Etat d'exhorter les différents prestataires à plus d'abnégation et de célérité dans l'exécution des travaux.

À l'Université de Kinshasa, point de chute de son itinérance, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a visité quelques homes destinés à l'hébergement des athlètes. Ici, le niveau d'exécution des travaux avoisine 85%. Toutefois, les infrastructures déjà réhabilitées devront intégrer les normes internationales que requiert l'organisation d'un tel événement, a-t-on appris. Ce qui implique la révision du circuit électrique, de la plomberie, de l'ameublement des pièces, etc. Au total, 1 950 chambres sont déjà disponibles, prêtes à accueillir les premiers occupants sur un total de quatre mille athlètes attendus dans cet espace universitaire.

C'est dans une ambiance conviviale sur fond d'une communion parfaite avec la communauté étudiante que le chef de l'Etat a quitté les lieux, sous les vivats d'un public visiblement enthousiasmé.

Alain Diasso

GUERRE DANS L'EST

Un véritable drame socio-économique

Le « Plan de réponse humanitaire 2023 » est chiffré à quelque 2,25 milliards de dollars américains. Selon le Bureau de coordination humanitaire des Nations unies, l'objectif est de venir en aide aux personnes affectées par les conflits, les épidémies et les catastrophes naturelles, principalement dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Des témoignages poignants se succèdent sur le calvaire vécu par les déplacés internes et des déplacés retournés. Moins médiatisés, les groupements locaux qui les accueillent sont à bout de souffle.

Plusieurs provinces situées dans l'Est de la RDC, dont le Nord-Kivu, l'Ituri et le Sud-Kivu, font face à la recrudescence des violences des groupes armés depuis de nombreuses décennies. Les répercussions sont terribles sur le plan humanitaire, comme le montrent, d'ailleurs, les derniers chiffres en notre possession. On estime le nombre de personnes déplacées internes à plus de 5 millions, dont 51 % de femmes. Entre janvier et juillet 2022, il y a eu plus d'un million de personnes en situation de déplacement interne.

Tel l'affirme le Bureau de coordination des Nations unies, la majorité des déplacements, plus de 80 % exactement, sont la conséquence des attaques directes et autres affrontements armés. Les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ont accueilli le plus grand nombre de personnes retournées au courant 2022. Sur le terrain, l'action humanitaire montre quelques limites. L'année dernière, les acteurs humanitaires n'ont réussi à mobiliser que 48 % de 1,88 milliard de dollars américains nécessaires pour répondre aux besoins des déplacés internes. Par conséquent, l'assistance n'a été possible que pour 5 millions de bénéficiaires alors que 8,8 millions étaient ciblés.

Au niveau des conditions de vie des déplacés internes, il y a un aspect souvent très négligé : le triste sort des groupements locaux. Dans notre collecte d'informations sur les mouvements de déplacés au cours des derniers mois, nous avons pu nous enquêter de la situation du groupement de Buzi. En décembre dernier, le Conseil local de sécurité de cette localité a décidé de fermer le camp de déplacés à Ruhuha. Il s'agit de faire face à une situation littéralement explosive. Le Parlement local des jeunes de Buzi évoque la présence, depuis mi-février, des déplacés de guerre venant de plusieurs localités de l'Est du pays, notamment Rutshuru, Saké, Kitchangaweso, Rubaya, Ngungu, Kiroriwe, Nyamitaba, Mpati, Matanda, Muchaki, Maima, Kihindo, Buhunga, Mahoma et Shasha. En une journée, le groupement de Buzi à lui seul avait accueilli plus de 7 357 rescapés. « Nous vivons une véritable inondation, avec plus de 19 000 ménages en groupement de Buzi », avaient-ils indiqué. D'où son appel en direction des organisations non gouvernementales locales et internationales pour venir en aide à cette population en détresse : « Ces personnes passent la nuit à la belle étoile, les églises ou les familles d'accueil. Elles n'ont pas à manger ni d'habits pour se vêtir. Il leur faut des médicaments pour se soigner et surtout de l'eau pour survivre », indique-t-on.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Des arrestations opérées à l'ACGT

Le parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe vient à mis en détention, depuis le 7 avril, deux anciens directeurs généraux de l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT) ainsi que le directeur financier de cet établissement public.

Les trois responsables de l'ACGT sont poursuivis pour surfacturation des travaux, donc de détournement de deniers publics, dans le cadre du contrat chinois. Il s'agit de Bisimwa et de son successeur, Charles Médard Ilunga, ainsi que du financier Willy Mbonda.

La surfacturation pour laquelle sont rendus responsables ces anciens dirigeants de l'ACGT avait été dénoncée dans un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), après l'enquête sur le contrat chinois. LIGF, en effet, avait contesté la réhabilitation de l'immeuble de l'hôpital du cinquantenaire et son équipement à hauteur de 114 millions de dollars américains. Il en était également le cas pour certaines artères dont les boulevards du 30-juin, Lumumba et Triomphal avec des coûts également exagérés.

C'est donc ce rapport qui a motivé la requête d'information initiée le 9 mars dernier par le procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe. Ce dernier a fait



Des travaux de rénovation d'une route dans le cadre du contrat chinois/DR

recours à l'IGF, au Bureau technique de contrôle, à la Brigade judiciaire et à la Coordination nationale de la police judiciaire pour enquêter sur les dépenses des fonds alloués aux travaux de différentes infrastructures exécutés dans le cadre du contrat chinois.

Dans sa requête, le procureur général Robert Kumbu a, en effet, noté que « les éléments en sa possession faisaient état des cas de surfacturation des travaux d'infrastructures réalisés dans le cadre de la convention de collaboration du 22 avril 2008 du contrat chinois entre la République démocratique

du Congo et le Groupement d'entreprises chinoises, d'achèvement des travaux pourtant totalement financés et d'inexécution des travaux déjà financés ». Pour ce haut magistrat, qui évoque l'exagération des coûts unitaires et des taux de certains frais normaux, mais aussi l'introduction dans les coûts de rubriques inexistantes dans les marchés du genre « somme à valoir », « la surfacturation dénoncée provient de plusieurs artifices mis en œuvre à l'occasion de la conclusion des contrats des travaux d'infrastructures et de leur exécution ».

Lucien Dianzenza

ACCÈS À INTERNET

La RDC citée parmi les pays les plus chers d'Afrique subsaharienne

Les internautes congolais consacrent plus de 10 % de leur revenu mensuel pour bénéficier d'un gigaoctet de données mobiles. Dans cette catégorie, il y a d'autres pays comme la République centrafricaine, le Tchad, le Zimbabwe, la Guinée équatoriale, le Burundi, le Togo et le Liberia.

Le rapport produit par le Think tank américain Atlantic Council, en collaboration avec le Think tank marocain Policy Center for the New South, confirme que l'internet reste un luxe pour nombre de pays du continent africain au Sud du Sahara. Neuf d'entre eux sont classés au rang des pays dont les habitants ne dépensent en moyenne que moins de 2 % de leur revenu mensuel pour bénéficier d'un gigaoctet de données mobiles. Et puis, il y a un autre groupe où les habitants consacrent plus de 10 %. Dans cette catégorie, on retrouve malheureusement la République démocratique du Congo (RDC) et d'autres pays proches comme la Centrafrique et le Burundi. L'étude démontre que la plupart des pays les plus chers au monde se retrouvent dans la partie subsaharienne de l'Afrique. Sur la question des coûts onéreux, les experts ont relevé quelques causes majeures, dont le déficit d'infrastructures, le manque de concurrence, les habitudes de consommation et les cadres réglementaires rigides. En 2022, le classement des régions les plus chères se présente de la sorte : Afrique subsaharienne (4,47 dollars), Amérique du Sud (2,72 dollars), Europe de l'Ouest (2,72 dollars) et Asie (1,47 dollars).

Laurent Essolomwa

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Un SOS pour les magistrats nouvellement recrutés

Par l'intermédiaire de son président, Emmanuel Adu Cole, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a lancé, le 6 avril, un SOS en faveur des magistrats nouvellement recrutés.

La FBCP a exhorté le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) à résoudre rapidement les problèmes des nouveaux membres qui ont rejoint ce corps suite au recrutement intervenu il y a déjà près d'une année. Elle attend notamment la régularisation des dossiers d'affectation des magistrats et l'organisation de la formation pour leur mise à niveau. « *Après plus de quatre mois de séjour à Kinshasa, la situation d'environ deux mille cinq cents nouveaux magistrats venus des provinces empire sous une promesse fallacieuse d'exercer un jour cette haute fonction dans la magistrature civile et militaire du pays* », regrette la FBCP.

Pour elle, en effet, alors que certains se la coulent douce dans la capitale au vu et au su de tout le monde, « *comme des citoyens lambda* », d'autres, par contre,



Des magistrats lors d'une manifestation DR

ont été enterrés après avoir lâché le souffle de vie « *suite aux conditions insupportables leur imposées par leurs bailleurs de fonds à Kinshasa* ». « *Certains de ces nouveaux magistrats recrutés sont abandonnés à leur triste sort alors que beaucoup parmi eux n'ont pas de famille à Kinshasa et dans les environs* », a appuyé l'organisation. Pensant que l'affectation rapide de ces nouveaux magistrats

dans toutes les provinces du pays va permettre la réduction de décès quotidiens dans les prisons et du nombre de détenus préventifs en République démocratique du Congo, la FBCP en appelle à l'autorité compétente, particulièrement au CSM, de résoudre en toute urgence les dossiers de ces deux mille cinq cents nouveaux magistrats recrutés.

Lucien Dianzenza

INFRASTRUCTURES SANITAIRES

L'hôpital militaire de la Garde républicaine inauguré

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a inauguré, le 8 avril à Kinshasa, l'hôpital militaire de la Garde républicaine (GR), situé au camp Tshiatshi.

Le chef de l'Etat a honoré sa promesse faite au lendemain de son accession à la magistrature suprême d'améliorer les conditions sociales des militaires et de leurs dépendants. Chose promise, chose dûe. L'ouvrage est allé au-delà des attentes au regard de son immensité et de la qualité des équipements qu'il regorge. Il s'agit véritablement d'un joyau, ou mieux d'un chef-d'œuvre conçu pour recevoir les cas difficiles nécessitant un transfert à l'étranger.

Ce complexe hospitalier pimpant neuf affiche une somptuosité et une splendeur sans pareille, tant au pays que dans la sous-région. Ultra moderne et de niveau tertiaire, l'hôpital militaire de la GR passe aujourd'hui pour une des meilleures structures médicales que compte la ville de Kinshasa, capable de rivaliser avec les grandes formations médicales de renom sur le plan international. Il dispose de presque tous les services requis avec, en plus, une autonomie garantie en énergie électrique assurée par deux groupes électrogènes de 500 KVA et un transformateur de 1000 KVA. Plusieurs services, allant de



la dialyse à l'imagerie en passant par la lithotripsie, la mammographie, la banque de sang, l'ophtalmologie, la mi-

pavillons VIP, mais aussi une morgue de 80 places avec des compartiments individuels. À cela s'ajoute un espace funé-

conserver les corps de leurs proches.

Pour les militaires de la GR et leurs dépendants qui jadis se

leur permettra désormais de bénéficier des soins de qualité. Juste après la visite des différents services, le président de la République a fini son tour de propriétaire au Messe des officiers qui a également subi une cure de jouvence. A noter que l'hôpital militaire du Camp colonel Tshiatshi fait partie des ouvrages bénéficiaires du Programme des 100 jours lancé par le chef de l'Etat en mars 2019.

Alain Diasso

L'avènement de cet hôpital leur permettra désormais de bénéficier des soins de qualité.

crobiologie, la maternité sont disposés à répondre au défi sanitaire. Cet hôpital compte, par ailleurs, 150 lits avec des

naire en cours d'aménagement. Ce qui évitera aux habitants de l'Ouest de Kinshasa d'effectuer de longues distances pour

faisaient soigner au petit bonheur dans des dispensaires de fortune, parfois au prix de leur vie, l'avènement de cet hôpital

INTERVIEW

Moustapha Mara : « Nous vendons également l'histoire de l'Afrique »

Jeune entrepreneur, le maroquinier sénégalais rencontré par Le Courrier de Kinshasa au Level Up puise dans ses origines pour proposer de la maroquinerie haut de gamme empreinte d'authenticité revisitant les anciennes malles touaregs, les padam portées par les Peuls. Dans cet entretien, Moustapha Mara parle de Maraz, sa marque à vocation panafricaine partie du Sénégal et établie aussi à Abidjan, en Côte d'Ivoire, depuis 2021.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Votre stand est unique, une maroquinerie aux couleurs pastel chaudes estampillées Maraz, pourriez-vous nous en dire plus ?

Moustapha Maraz (M.M.) : Je suis Moustapha, je représente Maraz, une marque panafricaine de maroquinerie et de cordonnerie haut de gamme. Nous sommes établis au Sénégal et à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Nous réalisons des articles pour hommes et femmes, notamment des chaussures et des sacs en cuir.

L.C.K. : Vos articles sont en véritable cuir, comment les traitez-vous ?

M.M. : C'est du cuir véritable, nous faisons du tannage végétal et du tannage classique. Nous utilisons les peaux de vachette, veaux, chevreaux et des fois des peaux exotiques.

L.C.K. : Qu'offre Maraz d'original dans ce lot d'articles haut de gamme proposés ?

M.M. : Nous offrons un design assez particulier, de l'authenticité et nous vendons également l'histoire de l'Afrique. Je le dis parce qu'une bonne partie de nos produits est puisée de nos origines, nous revisitons un peu les anciennes malles touaregs, des chaussures mythiques comme les padam qui ont été portées par les Peuls. Nous les reprenons, y apportons du design, de la couleur et surtout du confort.

L.C.K. : Vos produits sont haut de gamme, votre clientèle est plutôt select, tout le monde ne peut pas s'offrir



Moustapha Sy Ndiaye, dit Mara, initiateur de la marque Maraz/Adiac

ces pièces authentiques qui racontent l'Afrique...

M.M. : La clientèle se compose de toutes les personnes qui aiment le beau. C'est plus que cela, car nous vendons des articles mais aussi une histoire, nous racontons une histoire et toutes les personnes qui y sont sensibles sont nos clients.

L.C.K. : Les articles Maraz sont pour une clientèle mixte, à la fois masculine et féminine ?

M.M. : Oui, c'est féminin et masculin mais nous proposons aussi beaucoup de produits unisexes.

L.C.K. : Quel est votre plus gros succès, le produit phare

qui se vend le mieux ?

M.M. : Nous avons deux produits phares, d'une part, les padam, chaussures mythiques d'Afrique très confortables et très prisées de par leur confort et leur design minimaliste et, de l'autre, le sac touki qui est un sac de voyage inspiré des malles touareg.

L.C.K. : Comment est née la marque Maraz et qu'est-ce qui a créé le déclic ?

M.M. : Le déclic s'est produit avec le fils d'un artiste peintre qui a toujours baigné dans le milieu de l'art, a grandi et a été cadre comptable, puis gestionnaire de projet, aimant l'entrepreneuriat et le beau, qui veut également participer au développement de

son pays et de son continent. Pour ce faire, nous nous sommes lancés dans la filière cuir maroquinerie – cordonnerie pour apporter notre pierre à l'édifice.

L.C.K. : Quels sont les obstacles de début ?

M.M. : C'était la main-d'œuvre, sa formation mais également l'approvisionnement en matière première de qualité et surtout en quantité suffisante. Mais aujourd'hui, nous sommes en train d'évoluer, l'entreprise grandit en travaillant avec des fournisseurs un peu partout dans le monde. Une bonne partie de ce problème de début a été réglé.

L.C.K. : Les nuances et les

couleurs, sur quoi vous basez-vous pour les créer ?

M.M. : Il y a deux façons de faire. D'une part, il y a le feeling et, de l'autre, la saisonnalité, nous travaillons en fonction d'eux. Pour le feeling, il y a des couleurs qui nous interpellent et nous parlent, c'est ainsi que nous travaillons beaucoup l'orangé, le bleu et le jaune, ce sont des couleurs vives et qui représentent également l'Afrique. Au-delà de cela, il y a la saisonnalité, les couleurs tendances de l'année, nous essayons de nous y conformer, de jouer avec elles.

L.C.K. : C'est quoi la tendance du moment en ce qui concerne les sacs ?

M.M. : La tendance du moment, ce sont des sacs assez structurés avec des couleurs plus ou moins neutres, camaïeu, au niveau des chaussures également c'est cela. Et, en fonction de l'évolution aujourd'hui, il y a l'intelligence artificielle, la technologie doming bosing, nous faisons des superpositions sur des sacs. En terme de design, il y a une large gamme.

L.C.K. : Proposez-vous également d'autres accessoires de mode, des ceintures... ?

M.M. : Oui, effectivement, c'est la partie petite maroquinerie avec tout ce qui est ceinture, portefeuille et porte-cartes, pochettes, trousse. Nous faisons tout cela sur des couleurs assez simples et classiques que les gens peuvent porter partout mais toujours minimaliste. Nous y tenons car pour nous, le haut de gamme, le produit de luxe, doit être intemporel.

Propos recueillis par Nioni Masela

VIE DES CLUBS

Lamine Ndiaye reprend les commandes du TP Mazembe

Le TP Mazembe de Lubumbashi se trouve actuellement dans une dynamique de relance, ou mieux, de reconstruction après les contre-performances enregistrées en phase de groupe de la Coupe de la Confédération dans laquelle il était engagé.

L'équipe de Moïse Katumbi s'en est tirée avec une petite victoire et cinq défaites consécutives. Un maigre bilan qui est aux antipodes du prestige qu'a toujours incarné le club lushois à l'échelle continentale. Très préoccupé par cette situation, les dirigeants du club ont vite fait de recomposer le staff technique en faisant recours à une nouvelle équipe. C'est ainsi que le coach Lamine Ndiaye a été rappelé pour prendre la direction technique. Il sera accompagné de deux autres techniciens pour cette deuxième expérience, notamment Alexandre Jurain, très expérimenté dans la formation et

la promotion des jeunes, mais aussi de Matthieu Mansutier, préparateur physique. Il est assigné au nouveau staff technique, dont la durée de bail n'a pas été précisée, la mission de rebâtir, c'est-à-dire de mettre en place le projet du club visant à être compétitif au plus haut niveau du football continental, tout en intégrant progressivement les jeunes talents. Un travail à moyen et long termes. Libre depuis son départ d'Horoya AC, l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale du Sénégal, Lamine Ndiaye, est donc appelé à écrire un nouveau chapitre dans l'histoire du club,



mal barré dans presque toutes les compétitions, à savoir la Vo-

lacom Ligue 1 où il pointe à la quatrième place, à seize points

du leader, Vita Club. Pour rappel, l'ancien sélectionneur national du Sénégal avait quitté le navire du Horoya Athletic Club de Matam, en novembre dernier, après avoir remporté le championnat guinéen en 2019, 2020, 2021 et 2022. Il a notamment conduit cette formation à disputer une demi-finale de la Coupe de la Confédération en 2020. Lamine Ndiaye a entraîné TP Mazembe de 2010 à 2013, la période où cette équipe avait remporté la Ligue africaine des clubs champions et disputé la finale du mondial des clubs à Abu Dhabi.

Alain Diasso

COUPE DU MONDE 2030

La candidature du Maroc appuyée par la CAF

La candidature du Maroc d'organiser conjointement avec l'Espagne et le Portugal la Coupe du monde 2030 a reçu un appui de taille. Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé à l'unanimité et au nom du football africain de la soutenir, après l'annonce faite lors du 73^e congrès de la Fédération internationale de football association, tenu dernièrement à Kigali, au Rwanda.

« La décision unanime prise par le Comité exécutif de la CAF de soutenir la candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde de la Fifa 2030 signifie que la candidature du Maroc est désormais celle du continent africain. Nous nous concentrons désormais sur l'organisation d'une nouvelle Coupe du monde en Afrique et nous nous engageons à travailler avec toutes les associations nationales et confédérations de football pour y parvenir », a déclaré Patrice Motsepe, le président de la CAF. Depuis que la Coupe du monde a été créée, l'Afrique ne l'a organisée qu'une seule fois, en 2010, en Afrique



Le Maroc veut co-organiser la Coupe du monde en 2030DR

du Sud. Le Maroc y était candidat mais c'est le pays de Nelson Mandela qui avait été choisi. La CAF a également décidé d'ouvrir la candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027 en raison de nombreuses demandes des associations membres et de leurs gouvernements à accueillir la compétition majeure du continent, précisant que les pays retenus pour abriter les CAN 2025 et 2027 seront dévoilés en même temps au mois de septembre. La CAF a, par ailleurs, salué des progrès substantiels réalisés dans le projet de la super ligue qui débutera au plus tard cette année.

James Golden Eloué

6^e ÉDITION DU PRIX STUDIO 210

Vingt-deux trophées de l'excellence décernés

La sixième édition du Prix Studio 210 Trophées panafricains de l'excellence a décerné vingt-deux trophées à quatre catégories, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au Centre national de radio et télévision (CNRTV) à Nkombo, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri.

Des vingt-deux trophées décernés par Studio 210 Trophées panafricains de l'excellence, que manage Ed Chevy Diaz Kouamala, il y a la Révélation musicale avec « Ni bétou », chanson distribuée et produite par Ba'Kongos kulture, qui a fait de Zuko ya Deble une des figures montantes de la musique Drill... de Dolisie et Pointe-Noire. Quant à la Promotion culturelle, le trophée a été décerné à la Maison russe pour avoir célébré avec les artistes congolais l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le 14 décembre 2021. Cette maison a organisé respectivement une soirée en février 2022 avec l'artiste musicien Djason Philosophe. Puis, en fin décembre, le concours «Rumba na bilengué» dédié aux enfants. Un élan que le comité d'organisation a tenu à saluer.

Le trophée Culturae personality/ Personnalité culturelle de l'année, a été décerné à Emma Mireille Opa Elion pour son engagement culturel. Le Grand Prix littéraire a été remis à Julien Makaya Nzoundou pour son livre « Chronique de l'école sous les tropiques », publié aux éditions Kemet en 2022. Un livre qui relance le débat sur l'éducation et l'instruction des enfants à l'école tout en soulignant la responsabilité des parents et la posture de l'enseignant. Virginie Awé Ngolo a reçu le trophée Belles lettres pour la participation de son style et de sa thématique de « Une pierre précieuse sur l'île de Virginie » : « Une robe pour deux » ; « Le silence de la tombe ». Trois livres au genre littéraire diversifié (Nouvelles, roman, poésie) dédiés soit à sa vie de famille, soit à ses sentiments amoureux mais toujours

avec un personnage clé : son mari. Dans le domaine des médias, le Prix d'excellence BBS, réservé à ceux qui font preuve de créativité et d'innovation, a été décerné à deux lauréats, notamment l'émission « Télé Congo chez vous », un programme particulier de la télévision nationale congolaise qui met en lumière les collectivités locales en faisant le tour des départements et en valorisant les spécificités. Une émission conçue par Féfé Maltherne Ngakiegné et présentée par Fanas Nsiensé. Puis « Manuel Actu », une page Facebook dédiée à la promotion et à la communication des musiques urbaines. Ce média en ligne a contribué à l'émergence et l'essor des musiques électroniques au Congo. Les initiales BBS sont un hommage à Borgia Bouesso Samba, journaliste émérite congolais décédé le 28 novembre 2019, à Brazzaville. Quant au trophée Média de l'année, il a été décerné à la chaîne de télévision en ligne Tsiéleka, lancée en 2020. Elle a su s'imposer grâce à sa ligne éditoriale et son professionnalisme, surtout la pertinence de ses sujets de reportage. Le trophée Pan'Afrika élite & leadership a été attribué au Forum numérique Congo initié par Rufin Eugène Bouya et dont la deuxième édition s'est tenue sur le thème « L'innovation technologique et la donnée au cœur des transformations digitales : enjeux et défis » à Pointe-Noire, en février 2022.

La religion et la musique au rendez-vous

Dans le domaine de la religion, le trophée Ecclésiastique, encourageant et accompagnant le grand travail que font les hommes d'église au service



Les organisateurs posant avec les récipiendaires/DR

de la population, a été attribué au pasteur Pascal Oweli de la communauté chrétienne La caverne, pour son engagement au service des malades mentaux et des délinquants en vue de leur guérison et leur reconversion à Jésus-Christ. Le Prix spécial de l'évangélisation a été décerné au pasteur Jean Rufin Ondongo de l'Assemblée Jésus-Christ est vivant, un véritable fanatique de Jésus-Christ dont il a consacré un combat depuis un moment, celui de rétablir la vérité sur sa date de naissance. Jésus-Christ n'est pas né le 25 décembre, évangélise-t-il partout entre séminaires et conférences dans et en dehors de son église. Le Grand prix Kamité a été offert à Me Anael Moussakanda, guide spirituel de l'ordre du groupe des veilleurs silencieux. Il a fait découvrir par ses interventions à l'émission du peuple Studio 210 et via son école les mystères de la spiritualité égyptienne (Égypte antique) et enseigne, entre autres, sur l'origine Kamité des peuples hébraïques et autres... Quant au Trophée d'excellence Lisalisi, il a été donné à la fondation Privat-Frédéric-Ndéké qui œuvre dans le so-

cial, au Nord et au Sud du pays, en formant des jeunes à la conduite, aux métiers de l'esthétique et de la couture. Chaque année, elle met gracieusement à la disposition des candidats aux examens d'État des moyens de transport.

Deux lauréats pour le Prix de l'artiste

Dans le domaine de la musique, le Meilleur album de l'an 2022 a été remis à l'artiste Mixton qui, à travers son album « Etoile du Congo », une autoproduction avec un arrangement et une dimension artistique de qualité, chante l'amour et les réalités de la vie entre interpellation, conseils et engagement. Le prix Artiste de l'année a été attribué à deux lauréats. Premièrement Afara Tsena avec son style « Mbokalisation » et son titre « Mbokalisation 3.0 » sorti en avril 2022 et « Afro Mbokalisation » en décembre de la même année enflammant Tik Tok tout en favorisant la popularité de la danse Mopacho. Depuis, il fait le tour des villes africaines et européennes pour des spectacles. Secondo Laila And the Groove, artiste féminin qui a su sortir de sa

zone de confort en s'imposant sur la scène musicale avec un autre registre qui est le RAP. Illustration avec « MBM » qui a cassé les codes et a propulsé davantage l'artiste, et « Roud 1 » ; deux chansons qui n'obéissent pas forcément au style de prédilection. L'artiste Black Panther a reçu le Grand prix slam cette année pour la pertinence de la thématique de son texte « Mavula » qui rend hommage à Brazzaville et surtout l'imagerie, la personnalisation ainsi que la juxtaposition des réalités et à la fois la sublimation, la dénonciation pour la beauté et l'histoire de la ville.

Il y a eu aussi des trophées comme Prix d'honneur Bunkulu « Culture et diversité », attribué à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Arts, Lydie Pongault ; Grand prix Eureka pour la bonne gouvernance, décerné à l'administrateur maire de l'arrondissement 9, Djiri, Ida Victorine Ngampolo ; enfin le Prix de meilleur humoriste de l'année octroyé à Juste Parfait. Notons que la cérémonie a été agrémentée par la soeur Bénie Chicane joie.

Bruno Okokana

JEUX AFRICAINS D'ACCRA

Les athlètes fixés sur les nouvelles dates

La treizième édition de la grande compétition omnisport du continent, initialement prévue du 4 au 19 août prochain, a été décalée d'une année.

Les athlètes africains, désormais fixés, ont le temps nécessaire pour répéter leurs gammes en vue de remporter non seulement les médailles mises en jeu mais aussi d'assurer leur qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 dans douze des vingt-quatre disciplines retenues.

Les dates ont été dévoilées. Les Jeux africains d'Accra vont finalement se disputer du 8 au 23 mars 2024 mais garderont leur nom initial Accra 2023 ainsi que leur logo et leur identité visuelle, a-t-on appris. L'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa), dans son rapport, a précisé les réformes intervenues sur les nouveaux enjeux des Jeux panafricains.

L'échange avec les fédérations sportives africaines a permis de déterminer les douze disciplines sur les vingt-quatre qui seront qualificatives aux Jeux Olympiques de Paris en 2024. Il s'agit de l'athlétisme, du badminton, du basketball 3x3, du beach volley, du cyclisme, du judo, de la lutte, de la natation, du tennis, du tennis de table, du triathlon et du volleyball. Un comité technique sera mis en place pour superviser la préparation, sous la présidence de la Burkinabé Minata Samate Cessouma, représentante de l'Union africaine. Mustapha Berraf, le président de l'Acnoa, et Ahmed Nasser Moustafa Kamal Mohamed sont les deux vice-présidents.

James Golden Eloué



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 27e journée, 1re division

Sans Sylvester Garvoula, absent pour le 4e match de rang, Bochum s'incline face à Stuttgart (2-3). Bochum est 14e avec 26 points, avec 3 longueurs d'avance sur son bourreau, 16e et premier reléguable.

Allemagne, 31e journée, 3e division

Rot Weiss Essen est défait à Dresde (1-2). Sans Aurel Loubongo Mboungou, touché à la cheville depuis la mi-mars. Quatorzième, le promu conserve une avance de 5 points sur la zone de relégation.

Allemagne, 29e journée, 4e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana est entré à la 67e lors du succès de l'Almania Aachen face à Straelen (2-1). Sa deuxième apparition, seulement, en 2023 après ses 8 minutes de jeu lors de la 25e journée.

Allemagne, 28e journée, 4e division, groupe Nord

Rehden chute à domicile face à Lohne (1-2). L'équipe de l'entraîneur adjoint Hugues Mbossa est 15e avec 32 points.

Septième match hors du groupe pour Offrande Zanzala. Sans lui, Newport County bat Northampton (2-1) et creuse l'écart avec la zone rouge (+9).

Dans les rangs adverses, William Hondermarck est entré à la pause, à 0-1 pour les locaux. Northampton reste deuxième, et provisoirement promu en League One, mais rate l'occasion de creuser l'écart avec le 4e. Les trois premiers montent directement en troisième division.

Autriche, 22e journée, 2e division

Sankt-Pölten conserve la tête du championnat grâce à sa victoire sur First Vienna (2-1). Titulaire dans l'entrejeu, Kévin Monziano a été remplacé à la 59e, alors que son équipe était menée au score.

Belgique, 32e journée, 1re division

En déplacement chez le FC Bruges, Seraing concède sa 23e défaite de la saison (0-2). Remplaçant, Morgan Poaty est entré à la 85e.

Les Métallos comptent 5 points de retard sur Zulte-Waregem, battu à Charleroi (2-3). Sans Ravy Tsouka Dozi.

Sans Senna Miangué, forfait pour la fin de saison (blessure musculaire), le Cercle de Bruges s'incline à Antwerp (1-2). Les Brugeois sont 10e à trois points des play-offs.

Belgique, 6e journée des play-down, 2e division

Yann Mabella, titulaire, et Virton s'inclinent à domicile face à Lommel (0-1).

Bulgarie, 25e journée, 1re division

Sans Messie Biatoumoussoka, suspendu, le Botev Vratsa coule à Ludogorets (1-8).



Auteur d'une grosse prestation, Niels Nkounkou est félicité par ses supporters (asse.net)

Le CSKA Sofia 1948 (Bidounga) joue ce lundi soir face au Botev Plovdiv.

Croatie, 28e journée, 1re division

Enfin une victoire pour Gorica, tombeur d'Osijek (2-0). Titulaire face à son ancien club, Merveil Ndockyt a été remplacé à la pause, alors que le score était vierge.

Gorica est dernier avec 4 points de retard sur le 9e et premier non-reléguable.

Ecosse, 31e journée, 1re division

Loick Ayina était titulaire lors du succès de Dundee United face à Hibernian (2-1).

Livingstone coule à Motherwell (0-3). Dylan Bahamboula est entré à la 69e.

Livingstone est 7e à un point des play-offs, tandis que Dundee reste lanterne rouge.

Espagne 35e journée, 2e division

Sans Jordi Mboula, revenu à l'entraînement dans la semaine, Santander corrige Albacete (4-1). Et creuse l'écart avec la zone rouge (+6 points).

Football, le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (National 1) National 1, 28e journée

Malgré l'entrée en jeu de Fred Dembi à la pause, le Red Star s'incline à domicile face à Concar-

neau (0-2).

Dunkerque et Alain Ipiélé, remplacé à la 90e+1 vont s'imposer sur la pelouse du Stade Boutroux (0-2). Dans les rangs du Paris 13,

Incredible remontée de Châteauroux : victorieuse de Cholet (2-0), la Berrichonne était 14e au soir de la 23e journée, et est désormais 6e.

Titulaire pour la troisième fois de rang, Steevy Mazikou a bien tenu son couloir gauche.

Yannis Mbemba n'est pas entré en jeu lors du revers du Puy face au Mans (2-4). Le deuxième match consécutif sans jouer pour le défenseur prêté par Nantes.

Sans Brayann Pereira, blessé, Bourg-Péronnas prend un point à Martigues (1-1).

Jason Ngouabi était titulaire lors du revers de Bastia-Borgo à Villefranche (0-2).

Les Corses sont ainsi lanterne rouge avec 21 points, soit 3 de moins que le Paris 13, 17e et avant-derniers. Le Puy, 15e avec 28 points, est également virtuellement reléguable, avec 6 longueurs de retard sur Bourg-Péronnas, 12e et premier non-reléguable.

Avec 40 points, Châteauroux revient à la 6e place, derrière le Red Star, 4e avec 45 points.

Dunkerque, est 3e à égalité de points avec

Concarneau et Martigues. Les trois équipes, à 49 points, luttent pour les deux premières places, synonymes de montée en Ligue 2.

Ligue 2, 30e journée

Le Havre concède le nul face à Guingamp (0-0). De retour dans le groupe, Nolan Mbemba a joué tout le match à la récupération. Warren Tchimbembe n'est pas entré en jeu.

Sans Marvin Baudry, resté en tribune, Laval s'incline au stade Francis Le Basser face à Grenoble (0-1).

Sans Bryan Passi, blessé aux ischioles, Niort coule face à Sochaux (0-3).

Pau et Mons Bassouamina prennent un point à domicile face à Metz (1-1). L'international congolais a joué toute la rencontre.

Encore une énorme prestation de Niels Nkounkou lors de la victoire de Saint-Etienne chez le Paris FC (2-4). Devant sa famille, présente au stade Charléty, le piston gauche a compilé une passe décisive et un doublé.

Dès la 1re minute, il lance Wadji pour l'ouverture du score. Alors que les Parisiens étaient repassés devant, le natif de Pontoise égalise d'une tête puissante sur un centre de Wadji (35e).

Puis redonne l'avantage à son équipe à la 63e d'un tir de 40 mètres aussi spectaculaire qu'involontaire.

Depuis son arrivée cet hiver, le gaucher de 22 ans, prêté par Everton, totalise 4 buts et 7 passes décisives en 12 matches de L2. Impressionnant.

Bordeaux bat Bastia 2-0 avec un bon Dilane Bakwa, qui a apporté de la profondeur et de la vitesse sur le front de l'attaque girondine : une première percée à la 16e sur l'aile gauche, puis un raid à droite conclu par un tir dans le petit filet (23e).

Au retour des vestiaires, il déborde à droite et sert parfaitement, au premier poteau, Fransergio au premier poteau pour le 2-0 (48e). Remplacé à la 71e, il totalise désormais 6 passes décisives cette saison, pour 5 buts.

Annecy et Kévin Mouanga recevront Valenciennes lundi soir.

Au classement, Le Havre reste premier avec 61 points et 5 longueurs d'avance sur Bordeaux, son dauphin.

Longtemps reléguable, Saint-Etienne est désormais 11e avec 39 points, à égalité de points avec Guingamp, suivi de Rodez et Pau, 13e et 14e avec 34 points.

Avec 33 points, Annecy est 16e et premier reléguable. Laval est 17e et premier reléguable avec 31 points alors que Niort ferme la marche avec 26 points.

Camille Delourme

SURVEILLANCE DES MALADIES

Le projet Redisse-IV envisage la construction d'un laboratoire de santé publique

À la faveur d'une séance d'information des journalistes nationaux, le coordonnateur du projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse) IV, le Dr Jean-Pierre Elenka OKandzé, a annoncé, le 7 avril, à Brazzaville la construction d'un laboratoire de santé publique en faisant un bilan à mi-parcours de cette structure.

Le projet Redisse-IV a pour objectif de renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et d'apporter une réponse immédiate ainsi qu'efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

La deuxième composante du projet Redisse-IV se préoccupe du renforcement des capacités de planification, de détection et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies. C'est dans ce cadre que le projet prévoit la construction à Pointe-Noire d'une antenne de laboratoire de santé publique composé de plusieurs bâtiments : technique, administratif, laboratoire et autres. « À l'heure actuelle, tout ce qui est étude technique s'est réalisé. Nous avons les plans architecturaux et sommes dans le processus de recrutement d'un cabinet qui va suivre les travaux. On vient de finir l'analyse des offres. Et dans deux semaines, on connaîtra le cabinet. Il nous reste à recruter l'entreprise qui va construire ce laboratoire de surveillance publique », a expliqué le Dr Jean-Pierre Elenka OKandzé, coordonnateur de Redisse-IV.

Dans le cadre du renforcement des

capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies, le projet a formalisé le cadre réglementaire de l'approche « Une seule santé ». A cet effet, un cabinet de juriste a été recruté.

En effet, l'approche « Une seule santé » résume un concept connu depuis plus d'un siècle, à savoir que la santé humaine, la santé animale et la santé végétale sont interdépendantes et liées à celle des écosystèmes dans lesquels elles existent. Sa mise en œuvre comme une approche collaborative de l'ensemble de la société et des gouvernements permet de comprendre et anticiper les risques pour la santé mondiale et y faire face. En santé humaine, animale et environnementale, le projet Redisse-IV s'est acheté des motos pour équiper les différentes directions départementales en système de mobilité pour renforcer la surveillance de routine. Des bicyclettes ont été dotées aux quatre cents aires de santé du pays.

Afin de limiter les éventuelles épidémies causées par les mouvements migratoires des animaux sauvages, le projet Redisse-IV s'est empressé de procurer les filets japonais, un système efficace pour attraper les animaux volants, principalement les oiseaux et les



Les officiels lors de la présentation des réalisations du projet Redisse IV/Adiac

chauves-souris. Outre ces filets japonais, il a acquis également des fourrières pour animaux domestiques ainsi que des fusils hypodermiques, destinés à endormir et administrer un produit tranquilisant à un animal sauvage ou domestique dont les chiens souffrant de la rage. « Dans les départements du Niari et de Pointe-Noire, il y a actuellement un problème de rage. On pourra probablement diminuer cette maladie », a indiqué le Dr Jean-Pierre Elenka OKandzé.

Pour renforcer les capacités de surveillance, un ascenseur a été construit au laboratoire national. Le

projet Redisse-IV s'est préoccupé également à renforcer les capacités de vingt-six points d'entrées désignés du Congo. « Nous avons commis la mission à un consultant pour faire le point de ces points d'entrées et nous allons équiper l'aéroport et des ports. Toutes les doses de vaccination de la dernière campagne rougeole, rubéole ont été achetées par Redisse IV », a-t-il indiqué.

Le projet Redisse-IV a financé le Plan national de lutte antimicrobiens et le cadre stratégique du centre d'opérations d'urgence de santé publique. Il a élaboré une car-

tographie des risques et préparer un plan de risques pour la gestion des maladies. La presse nationale a également été informée du règlement sanitaire international (RSI 2005), un accord juridiquement contraignant signé par 194 États membres, qui les engage à développer et à maintenir leurs capacités en vue de détecter, mettre un terme rapidement et éviter les épidémies et autres menaces pour la santé publique, signaler ces événements à l'Organisation mondiale de la santé.

Les journalistes ont aussi apprécié l'approche « Une seule santé » ou encore l'initiative One health est née au début des années 2000 pour promouvoir une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé publique, animale et environnementale, aux échelles locale, nationale et planétaire. Précisons que l'accord de financement du projet Redisse-IV a été ratifié le 1^{er} septembre 2019 et est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020. Il s'exécute de 2020 à 2024 sur un budget global de 15 000 000 de dollars de crédit, sous la tutelle du ministère de la Santé et de la Population. Au 31 mars 2023, le projet Redisse-IV a trente mois de sa mise en œuvre.

Fortuné Ibara

NÉCROLOGIE



Les familles Boumpoutou, Nganga, la grande famille Bala ba Kwimba et Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur soeur, mère et grand-mère, Joséphine Ngongo alias José, survenu le 1^{er} avril à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la rue Raymond Paillet au n°596, croisement de la rue Kitengué et de l'avenue Charles-de-Gaulle.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Programme des obsèques de Jean Moul Moulounianga

Mercredi 12 avril 2023

10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

11h00 : recueillement au domicile familial sis n° 2 avenue Boueta Mbongo à Makélékélé (La montagne-sainte) ;

12h00 : messe de requiem en la paroisse Evangélique de Matour ;

14h00 : départ pour le cimetière Loukanga ;

16h00 : fin de la cérémonie.



Les familles Mikolo, Kinzonzi, Boungou Tongo et les enfants Fadiga ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances la disparition de leur fille, sœur, mère et tante, Mme Seye Bena Mikolo Edith, survenue le mercredi 5 avril 2023 à Paris, en France.

Le recueillement aura lieu à Pointe-Noire, à une date qui sera communiquée ultérieurement.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Japon veut contribuer à l'assainissement

Le gouvernement japonais envisage de faire un don de matériel de voiries urbaines à la mairie de Pointe-Noire à hauteur de 380 millions FCFA. Les modalités de donation ont été évoquées le 6 avril, à Brazzaville, entre le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, et le chef de mission adjoint de l'ambassade du Japon pour les deux Congo, Kentaro Minami.

Le diplomate japonais a traversé le fleuve Congo pour Brazzaville où il est venu rencontrer pour la toute première fois le ministre délégué en charge de la Décentralisation. Il a souligné la nécessité d'élargir les domaines de coopération entre les deux Congo, en présence de la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de Pointe-Noire, qui a assisté à cet entretien. Evelyne Tchitchelle a déclaré que cette rencontre leur a permis d'être informés de la suite réservée après l'accord signé entre l'ambassade du Japon et le gouvernement congolais.

« Le Japon mettra à la disposition de la mairie de Pointe-



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec Kentaro Minami/Adiac

Noire, à travers son ambassade basée à Kinshasa, un don en matériel de voiries. Il s'agit pour nous d'un matériel neuf qui sera mis à notre disposition, mais nous avons l'obligation d'aller au Japon pour s'assurer que le matériel correspond à 830 millions FCFA. Cette rencontre nous a permis de nous assurer que d'ici quelques mois, nous pourrions entrer en possession de ce matériel », a-t-elle expliqué à la presse. Le maire de Pointe-Noire a précisé que la partie congolaise a l'obligation d'ouvrir un compte

au Japon dont le point focal est le ministre en charge de la Décentralisation.

Une association pour la défense des intérêts des élus locaux

Le ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local a, par ailleurs, échangé avec une délégation de l'Association nationale des élus du Congo, portée sur les fonds baptismaux le 2 avril dernier. « Nous sommes venus informer monsieur le ministre de l'existence de cette

plateforme qui devra désormais servir d'interface entre les élus locaux et les pouvoirs publics, en l'occurrence le ministre délégué en charge de la Décentralisation qui est notamment notre partenaire le plus direct », a indiqué le secrétaire général de l'Association nationale des élus du Congo, Gaston Libiki.

Cette association s'est fixée pour objectifs, entre autres, la défense du statut des conseillers départementaux et municipaux et l'accompagnement des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la décentralisation. « Le bureau exécutif va se réunir pour adopter un calendrier de travail avec un programme d'activités que nous soumettrons prochainement à l'attention du ministre délégué pour voir comment nous allons amorcer les différentes questions concernant la vie du conseiller. Nous savons que le statut du conseiller est encadré par la loi et nous pensons qu'il serait quand même de bon aloi que nous puissions être aux côtés du ministre dès qu'il a besoin de nous pour pouvoir apporter, chacun en ce qui le concerne, sa touche », a conclu Gaston Libiki.

Parfait Wilfried Douniama

HUMEUR

L'abus des cultes a créé la paresse !

Aucun verset biblique ne demande de multiplier des prières sans travailler et s'attendre à la provision du ciel comme une mangue mûre qui tomberait d'un manguier. Il est plutôt dit dans la Bible, Genèse 3 :19, que « L'homme mangera du pain à la sueur de son front ». C'est donc une exhortation au travail.

Mais que constatons-nous ces derniers temps dans des assemblées religieuses ? La paresse gagne des fidèles à la suite des abus des cultes et croisades religieuses. Et cela n'est ni moins ni plus qu'une antivaleur qui ne dit pas son nom. En d'autres termes, le constat qui saute à l'œil est que les hommes de Dieu multiplient abusivement des cultes journaliers en occupant des fidèles pour soi-disant voir le bonheur tomber du ciel au lieu de leur donner du temps pour leurs propres occupations pouvant procurer des revenus.

Ces mal intentionnés devraient savoir qu'ils sont en train de créer chez de nombreux fidèles une mentalité d'oisiveté inacceptable. Cet esprit de nonchalance cause des ennuis sociaux au niveau des ménages, notamment la précarité et la misère sociale.

A peine deux semaines, un époux est allé semé du scandale dans une église de réveil où priait son épouse, car le pasteur commençait à exagérer dans des cultes et autres séances de prières. Cette dernière avait déserté à la fois son service et son foyer conjugal, alors qu'elle venait d'être intégrée à la Fonction publique. Ce qui est vrai, aucune église de réveil n'échappe à cette triste réalité qui a déjà pris une ampleur considérable dans notre pays.

Ces « porteurs d'illusions » ont totalement réussi à inculquer dans le subconscient de leurs fidèles que tous ceux qui se donneront corps et âme aux cultes interminables auront tout de suite la provision qu'il faudra. Chose très étonnante pour le commun de mortels. « Nul ne peut servir deux maîtres : ou il haïra l'un et aimera l'autre ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pourrez servir Dieu et l'argent », confère Matthieu 6 :24, pour des amoureux des versets bibliques. Ce verset, disons-le sans langue de bois, est devenu le moyen par lequel certains hommes de Dieu utilisent pour endormir et exploiter des fidèles.

A dire vrai, ce verset est aujourd'hui d'une actualité étonnante. C'est une vraie tendance à une paresse inouïe. N'est-ce pas là une escroquerie qui ne dit pas son nom ? Comment peut-on abusivement prier et refuser d'aller travailler ? C'est quand même curieux et stupide tout cela.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

THÉÂTRE

« Le point zéro du triangle » ce week-end avec Chandra de Moranga et Steven Tchibinda

Les deux artistes comédiens pontenegrins vont jouer en duo, le 8 avril, à l'Institut français du Congo (IFC), la pièce de théâtre intitulée « Le point zéro du triangle », mise en scène par Bernabé-Beti Loemba.

« Le point zéro du triangle » est un titre revisité, un spectacle de théâtre adapté d'une nouvelle de l'écrivain congolais, un des plus grands auteurs africains de langue française, Sony Labou Tansi, intitulée « Le quatrième côté du triangle », contenue dans son livre « L'autre monde », un recueil de ses textes inédits. « C'est un projet que nous avons commencé en 2020. On a fait la création pendant le confinement et la restitution a eu lieu en novembre de cette même année. Depuis, nous attendions d'avoir des programmations », a expliqué Chandra De Moranga.

Après avoir été revisité en 2020 au passé simple, « Le point zéro du triangle », mis en voix par Barnabé Béti-Loemba, sera cette année joué à l'imparfait à l'IFC. La pièce relate des scènes de ménage et aborde, entre autres, des questions sur le mensonge, l'infidélité et la jalousie, à travers l'histoire du couple Garcia et Logm'édé, « un couple lié de manière indéfectible par les mêmes sentiments d'amour puis de rêves inassouvis, de jalousie et de haine ».



Chandra De Moranga et Steven Tchibinda répétant la pièce « Le point zéro du triangle » Adiac. Mélant humour, force et émotions, le spectacle sera joué par Chandra De Moranga et Steven Tchibinda, deux artistes aux multiples cas-

quettes et qui ne cessent de surprendre par leur talent et leurs initiatives.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Antoinette Sassou N'Guesso entend veiller à l'application des engagements sur l'éducation et la santé

A l'occasion de la réunion des ministres de l'Education et de la Santé des pays d'Afrique de l'Ouest et du centre, organisée du 5 au 6 avril à Brazzaville, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance (FCA) et marraine de l'événement, a lancé un message d'espoir pour les deux sous-régions.

« Je voudrais vous remercier pour la confiance que vous me faites. Et je prends acte de votre engagement et vous affirme qu'à compter de cet instant je veillerai à son application au nom des adolescents et enfants de nos sous-régions », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso dans son message adressé aux participants à la réunion des ministres de l'Education et de la Santé et de l'Education.

La rencontre de haut niveau de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) sur l'éducation et la santé a eu pour objectif d'examiner les réalités des adolescents et jeunes en matière d'éducation, de santé ainsi que de l'égalité entre les sexes.

Précisons que la FCA et l'Unesco entretiennent de bonnes relations depuis 2005 dans le domaine de la santé, de l'éducation des jeunes, précisément dans la prévention des grossesses précoces et non désirées ; la lutte et la prévention du VIH/sida et les



Antoinette Sassou N'Guesso

« Le Congo est pionnier sur des questions liées à la maîtrise par les jeunes filles de leur cycle menstruel. En Afrique de l'Ouest et du centre, le Congo et le Gabon sont deux pays où les jeunes filles maîtrisent cette période pour se prévenir »

maladies sexuellement transmissibles en milieu jeune.

En outre, les questions liées à l'éducation et à la santé avaient déjà été évoquées en février 2022, à Brazzaville, au cours d'un entretien entre Antoinette Sassou N'Guesso et la représentante de l'Unesco, Fatoumata Barry Marega. Cette dernière avait relevé que « le Congo est pionnier sur des questions liées à la maîtrise par les jeunes filles de leur cycle menstruel. En Afrique de l'Ouest et du centre, le Congo et le Gabon sont deux pays où les jeunes filles maîtrisent cette période pour se prévenir ».

La FCA et l'Unesco renforcent leur coopération autour des activités de sensibilisation, avec un accent particulier mis sur la scolarité des jeunes. En plus, elles travaillent en collaboration avec leurs partenaires et autres agences du système des Nations unies dans le cadre de la sensibilisation des jeunes à une éducation pour la santé.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Où va le monde ?

De façon très curieuse, alors que l'humanité devrait mieux se coordonner pour lutter contre le dérèglement climatique, contre la dégradation de l'air que nous respirons, contre la montée inexorable des océans, contre les dérives en tous genres que génère sa suractivité, nous assistons aujourd'hui à une montée des tensions entre les peuples qui, si l'on réfléchit bien, n'a aucun sens. Et qui risque de provoquer, à plus ou moins brève échéance, des conflits entre les grandes nations que personne ne sera capable de gérer alors même qu'ils provoqueront des dégâts considérables sur toute l'étendue de la planète.

De ce dérapage témoignent

terriblement, dès à présent, la guerre en Ukraine, la compétition stratégique entre la Chine, la Russie et les Etats-Unis, les manœuvres navales en Mer de Chine et dans l'Océan pacifique, la hausse continue des dépenses militaires des grandes puissances, la mise au point d'armes de destruction de plus en plus massive, la pénétration dans le monde dit « de l'intelligence artificielle » que personne ne saura gérer quoi qu'en disent et prétendent les scientifiques.

A celles et ceux qui pensaient naïvement que le progrès scientifique permettrait à l'homme moderne de mieux combattre ses mauvais instincts et donc de mieux gérer son destin, les dérives de toute nature auxquelles

nous assistons, impuissants, démontrent très exactement le contraire. Avec cette terrible constatation que plus l'espèce humaine progresse dans la maîtrise matérielle du monde qui l'entoure, plus elle menace elle-même sa propre espèce et risque donc de se détruire après avoir su s'imposer face au monde animal qui l'entoure.

Dans ce terrible contexte, il est évident – pour nous du moins, mais nous ne sommes pas seuls à le penser – que l'homme moderne doit redonner à la spiritualité, conçue dans son sens le plus large et par conséquent pas seulement religieux, la place qu'elle occupe depuis des dizaines de millénaires au cœur des activités humaines. Ayant su s'imposer depuis la plus

haute antiquité dans le monde animal dont il est issu, l'homme a, dès l'origine, placé la croyance dans le monde d'ailleurs au cœur de ses activités ; d'où la naissance des différentes religions, monothéistes et panthéistes, qui sont présentes sur les cinq continents et que le progrès matériel des peuples n'a en rien affaiblies, contrairement aux apparences.

S'il ne le fait pas, l'on peut être certain que ses dérives présentes, générées par la puissance des Grands de ce monde, déboucheront sur des guerres d'une ampleur sans précédent que l'homme paiera au prix fort, voire même au prix de sa propre existence.

Jean-Paul Pigasse